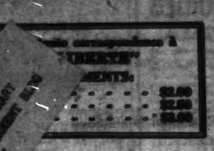
VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 AVRIL 1928 NUMERO 4[illegible]



A... correspondance à "...LIBERTE" ...MENTS: $2.00 $2.50 $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

... Fédérale

M. CAHAN ATTRAPE M. HOCKEN

Le député orangiste de Toronto prétend que l'anglais devient la langue commerciale du monde entier — M. Cahan n'est pas du tout de cet avis

Ottawa. — Le Dr Edwards a eu une cruelle déception. Sa fameuse motion relative aux ressources naturelles des Provinces des Prairies a été déclarée hors d'ordre, à la demande de M. Ernest Lapointe, qui avait remarqué que le texte de cette motion avait été substantiellement changé, sans avis préalable, sur le feuilleton. Après un assez long débat, M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre, a donné raison à M. Lapointe.

Le changement était tellement substantiel que M. C.-H. Cahan, honnête autant que conservateur et impérialiste, ce qui n'est pas peu dire, n'a pu s'empêcher d'avouer qu'il pouvait voter pour la nouvelle motion quand il n'avait jamais accepté de voter pour la première.

Un ministère de la paix

Quels sont nos devoirs militaires envers notre pays, envers l'Europe, envers le monde? C'est la question qu'une résolution de Mlle Agnès Macphail a posée, à la Chambre des Communes. Des députés de tous les groupes ont donné leur opinion. Tous sont d'avis que le Canada doit être pacifique autant que possible mais, pour quelques-uns, le Dr Manion, le Canada doit d'abord suivre la politique de l'Empire, c'est-à-dire de la Grande-Bretagne. Pour d'autres — c'est le plus grand nombre de ceux qui se sont exprimés — le Canada doit d'abord penser à soi.

Mlle Macphail a exposé son opinion, plusieurs progressistes aussi, de même que le premier ministre, après le colonel Ralston, son ministre de la défense, et M. Woodsworth qui n'est pas absolument du même avis.

M. Woodsworth est radical — dans le sens canadien — en ce sens qu'il supprimerait, comme le demande la résolution de Mlle Macphail, toute dépense pour la milice en notre bienheureux pays. Les quelque $18,000,000 que nous économiserions ainsi seraient appliqués à des oeuvres de paix, à l'établissement, ainsi que le demandait Mlle Macphail, d'un ministère de la paix au lieu d'une ministère de la défense nationale.

M. Henri Bourassa a prononcé un vigoureux discours en faveur de la résolution de Mlle Macphail.

Une idée de M. Hocken

A propos de cette même résolution, M. Hocken s'est fait proprement laver la tête par M. C.-H. Cahan. Le député orangiste de Toronto avait trouvé moyen de ramener la résolution MacPhail dans le sens des intérêts impérialistes. L'Empire, dit-il, est le plus grand facteur de paix qui soit au monde aujourd'hui. En donnant son appui moral à l'Angleterre dans ses relations internationales, le Canada travaille au maintien de la paix.

Jusque là c'était très acceptable. Le suave M. Hocken allait en dire d'autres cependant. Si le Canada est resté en paix avec les Etats-Unis pendant cent années, c'est dû au fait que les deux pays ont la même langue. Il en aurait été autrement si ces deux pays avaient eu des langues différentes. Il est heureux pour le monde que la langue anglaise fasse constamment des progrès, qu'elle soit en train de devenir la langue commerciale du monde entier. C'est une garantie de paix parce que les peuples pourront alors se mieux entendre.

Une seule langue

M. Hocken, oubliant pour le moins l'incident biblique de la tour de Babel, rêve de l'unification des langues. Si l'on pouvait organiser les Etats-Unis d'Europe, avec une seule langue, la langue anglaise, il n'y aurait plus de guerre. Et comme M. Hocken, parti sur cette théorie, commençait à la développer, M. Cahan intervient et dit:

"L'anglais n'est pas la langue du commerce dans les deux Amériques. La langue du commerce, c'est celle du pays avec lequel on fait affaires."

M. Hocken: "Et de plus en plus, c'est l'anglais."

M. Cahan: "Pas du tout."

Toute la fin du discours de M. Hocken tend à établir cette théorie de l'unification linguistique. S'il en avait été autrement, peut-être M. Cahan n'eût-il pas parlé.

Le discours de M. Cahan

Il commence par dire d'abord ce qu'il pense de la résolution même. Il ne voit pas comment l'établissement d'un ministère de la paix pourra aider à l'établissement de la paix dans le monde. Il est donc contre la résolution MacPhail.

Le Canada ne peut adopter une politique antimilitariste. Le Canada ne peut rester indifférent quand son honneur et sa dignité sont en jeu. La jeunesse de notre pays doit apprendre qu'il est des choses qu'il faut défendre à tout prix. Il faut éviter la guerre autant que possible, mais sauvegarder aussi l'honneur national.

Inacceptable

Ce n'était qu'un préambule et, au ton dont M. Cahan avait entrepris son discours, il était manifeste qu'il y avait autre chose.

Il déclare qu'il ne peut admettre la proposition de M. Hocken, savoir que la paix du monde dépend de l'expansion que peut prendre la langue anglaise. Les nations de l'Amérique du Sud se développent encore plus rapidement que celles de l'Amérique du Nord. Par exemple la toute petite ville de Bogota, perdue à 8,500 pieds d'altitude, a une bibliothèque comme on ne saurait en trouver dans aucune ville du Canada. A tous points de vue, les pays de l'Amérique du Sud ont atteint un développement que nous n'espérons même pas. Peut-on prétendre que nous allons promouvoir la paix en disant à ces gens d'abandonner la langue qui leur est propre?

M. Hocken intervient. Selon sa méthode ordinaire, il déclare qu'il n'a jamais parlé de l'Amérique du Sud.

M. Cahan ne s'en laisse pas imposer: M. Hocken veut-il prétendre qu'il faille supprimer la langue espagnole au sud du Rio Grande, la langue portugaise au Brésil, la langue française au Canada?

Le chat sort du sac!

M. Hocken: "Le chat est sorti du sac."

M. Cahan: "Eh bien! le chat sortira chaque fois que mon honorable ami, comme député canadien, comme membre du parti conservateur, cherchera à faire comprendre que c'est son esprit qui doit dominer dans ce pays."

M. Hocken: "Je n'ai fait aucune allusion à la langue française. Je n'ai fait que constater que la langue anglaise devient, de plus en plus, la langue du commerce."

M. Cahan: "La langue anglaise devient la langue du commerce en Amérique, si l'on considère que les Etats-Unis sont l'Amérique."

M. Hocken: "J'ai dit dans le monde entier."

L'anglais n'est pas universel

M. Cahan: "Pour le monde entier, c'est encore moins vrai. Le plus grand avantage de notre pays pour développer ses relations commerciales avec l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale, c'est que nous ayons ici 3,000,000 de citoyens qui sont de langue française. Le monde commercial ne parle pas qu'une seule langue. Une compagnie qui veut entreprendre des relations internationales doit être prête à parler la langue des pays avec lesquels elle veut se mettre en relations.

"Et la connaissance de plus d'une langue — l'exemple de certains députés et celui de la province de Québec devraient être concluants — sont indispensables pour comprendre la pensée et l'esprit d'un autre peuple.

Pour la paix et l'unité

"Si nous voulons la paix et l'unité dans ce pays — ce qui nous serait plus profitable que la paix et l'unité et la concorde en Europe — le meilleur moyen c'est que tous les Canadiens apprennent les deux langues officielles de ce pays. N'est-ce pas la meilleure façon de se comprendre entre frères? La coopération des Canadiens français est indispensable si nous voulons obtenir une véritable mentalité canadienne."

M. Cahan termine son discours en parlant de l'honneur du pays, de sa dignité, que tous les Canadiens ont le devoir de défendre avec acharnement.

Finalement, Mlle MacPhail a retiré sa motion, ainsi que le premier ministre le lui avait demandé.

Nos députés sont partis en vacances samedi jusqu'au 10 avril.

On commence les semailles au Manitoba

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, annonce que d'après les rapports reçus, la terre est en bon état pour les semailles. Tout ce qu'il faut, c'est simplement quelques jours ensoleillés pour achever de sécher les champs. Les travaux vont commencer cette semaine dans la plupart des districts du Manitoba.

LE SENATEUR BEAUBIEN DENONCE LA PROPAGANDE COMMUNISTE

Il y a au Canada quarante écoles communistes avec 2,000 élèves — Dans le Nouvel-Ontario et dans l'Ouest

Ottawa — En Chambre Haute, le sénateur Beaubien a attiré l'attention du gouvernement sur la propagande communiste à travers le Canada, et a demandé au gouvernement quelles mesures il a adoptées pour la combattre.

Il a dit que la ligue des femmes catholiques, en juin de l'an dernier, avait demandé au gouvernement de fermer les écoles communistes et de déporter leurs professeurs. En janvier dernier, Mgr Helenowski, qui s'y entend sur les continents d'Europe, a dit que la propagande communiste était devenue une menace grave pour le Canada. Dans les écoles et les Universités, on prêche la doctrine de la révolution, du meurtre et du vol. Ce sont les Ukraniens du Canada qui sont les victimes de ce mouvement.

40 écoles communistes

L'abbé Casgrain, prêtre très bien connu, a aussi déclaré que la propagande communiste s'étendait de Sydney à Victoria, avec quartiers généraux à Toronto, mais avec filiales plus puissantes dans l'Ouest. Le sénateur Beaubien a dit qu'il y a au Canada 40 écoles communistes avec 2,000 élèves. L'enseignement du communisme, qui est aux antipodes du christianisme, s'y enseigne ouvertement. On crée des temples du travail pour réunir les communistes et on y entraîne les immigrants, pour les contaminer. Dans le Nouvel-Ontario, la menace du communisme s'est tellement affirmée récemment, que le gouvernement ontarien s'en occupe de près. On inonde cette région d'imprimés communistes et on veut mouler à cette doctrine l'esprit des maîtres d'écoles et des enfants sous leur tutelle.

Même durant la semaine des fêtes de la Confédération, on a pu suivre les activités communistes à Toronto et dans d'autres centres.

Le "Worker", organe du communisme à Toronto, encourage l'apostolat du communisme chez les enfants. Le gouvernement devrait se prévaloir des articles du code criminel canadien contre ces agitateurs, qui violent impunément encore les droits individuels et ceux de la propriété. Toute cette propagande prend ses directives de la Russie et se fait à coups de roubles.

En Angleterre

Le sénateur Beaubien a établi une comparaison entre l'attitude du gouvernement anglais et celle du gouvernement canadien à l'endroit du communisme. En Angleterre, on dispose, par la loi, sommairement, des professeurs de communisme, bien que, dans les îles britanniques il n'y ait que 27 écoles communistes fréquentées par 716 enfants. Ici, 40 écoles avec 2,000 enfants, et rien. Ce ne sont pas les lois qui nous manquent pour agir, mais la réalisation du danger qui nous menace.

Communistes et socialistes

Le sénateur Griesback trouve qu'on devrait établir une distinction entre les communistes et les socialistes. Le dernier groupe veut atteindre une fin par des moyens constitutionnels, mais l'autre veut arriver à la sienne par la force et la révolution. Le communisme est l'enemi du socialisme. Le travail a un ennemi mortel dans le communisme et ses chefs combattent vigoureusement cette doctrine. D'ailleurs, la gendarmerie à cheval sait à quoi s'en tenir et tient le gouvernement au courant.

Le sénateur Dandurand dit que le gouvernement est au courant des activités communistes et qu'il renseigne comme il faut les procureurs généraux de chacune des provinces de notre puissance. Ce sont les gouvernement provinciaux qui ont à y voir.

Le sénateur McMeans a ajouté que le gouvernement, à deux reprises, a cherché à amender sa loi empêchant la déportation dans certains cas, et c'est au fédéral, et non aux provinces, de déporter les ennemis de notre constitution.

LA POPULATION DE L'ALBERTA

Elle a augmenté de 19,145 depuis 1921 et la population urbaine dépasse la population rurale

Ottawa — Le gouvernement fédéral vient de publier le recensement de l'Alberta, pour 1926. On sait que le dénombrement des provinces de l'Ouest se fait tous les cinq ans, au lieu de tous les dix ans, comme dans les autres provinces canadiennes.

D'après le rapport en question l'Alberta avait, à la fin de 1926, une population de 607,599 âmes, ce qui est une augmentation de 19,145 âmes ou de 3.25 p. c. sur le recensement précédent (1921).

La population masculine de cette province est maintenant de 331,123 hommes, soit une augmentation de 6,915 ou de 2.13 pour cent sur le recensement précédent; la population féminine est de 276,476 femmes, ce qui est une augmentation de 12,230 ou de 4.63 pour cent sur 1921. Ces chiffres indiquent encore que dans l'Alberta il y a actuellement 54,647 hommes de plus que de femmes, et que l'augmentation des femmes a été, depuis cinq ans, en Alberta, le double de celle des hommes.

Le rapport révèle encore que les centres urbains ont une population de 373,751 âmes et les centres ruraux une population de 233,848 âmes, soit un surplus de 139,903 âmes en faveur des villes. Les villes ont donc 61.51 pour cent de cette population et les campagnes 38.49 pour cent. Par contre, depuis cinq ans, la population rurale, qui ne s'est accrue que de 2.25 pour cent, a souffert de la croissance rapide des centres urbains, qui a été de 4.91 ou de plus du double, pendant ce même temps.

Population rurale

Depuis 1901 on peut dire que la proportion de la population rurale a constamment diminué — il y a une seule exception: 1921 — tandis que celle de la population urbaine a continuellement augmenté — il y a aussi une exception pour le recensement de 1921. En 1901 la population rurale avait 74.62 pour cent de la population totale, et en 1921 il ne lui en restait plus que 62.12 pour cent et en 1926, que 61.51 pour cent. C'est une diminution, en un quart de siècle, de 13.11 pour cent.

De plus le pourcentage d'accroissement de la population a fait une chute vertigineuse. En 1906 il y avait accroissement de 133.66 p. c. de la population rurale sur le recensement de 1901; en 1926 le pourcentage de cet accroissement sur 1921 n'était plus que de 2.24 p. c. Même phénomène pour la population urbaine. Le pourcentage d'accroissement des populations des villes, de 1906 sur 1901, avait été de 212.28 p. c.; celui de l'accroissement de la population urbaine de 1926 sur 1921 n'était plus que de 4.91 pour cent. La chute la plus profonde — de 133.66 p. c. à 85.86 p. c. — de la croissance de la population rurale s'est produite de 1906 à 1911; tandis que la chute la plus profonde dans la population urbaine — de 137.86 p. c. à 37.11 p. c. — a eu lieu entre 1911 et 1916.

On comprend mieux ces chiffres quand on songe que dans l'Alberta il n'y avait en 1901 qu'une cité et 6 villes, et qu'en 1926 il y avait 6 cités et 55 villes. Les six cités de 1926 prennent 154,630 âmes, les 55 villes 51,604 âmes. Il y a aussi 118 villages dont la population totale ne dépasse pas 27,614 âmes. Il y a donc trois fois plus d'âmes dans les six cités de l'Alberta que dans ses 55 villes, et cinq fois et demi plus d'âmes dans ces mêmes six cités que dans les 118 villages pris ensemble.

Les races

De la population totale de l'Alberta, qui est de 607,599 âmes, il y en a 453,756 de naissance britannique, dont 336,368 de naissance canadienne, 97,-509 des Iles Britanniques et 1,816 des autres possessions britanniques. Les étrangers, au nombre de 158,616, viennent surtout des Etats-Unis (78,-117 âmes) et des pays d'Europe (77,-052 âmes), dont 12,000 Russes, 6,000 Suédois, 6,500 Ukraniens, 6,800 Norvégiens, 6,700 Galiciens, 6,000 Autrichiens, 5,200 Allemands, 5,000 Polonais et autres. De l'Asie l'Alberta a reçu 3,255 âmes, dont 2,725 Chinois, 326 Japonais, 115 Syriens, et autres. Soixante-trois Albertains ont vu le jour sur mer.

MEXICO — Soixante-huit catholiques et trois prêtres ont été arrêtés dimanche pendant qu'ils assistaient à la messe dans la banlieue de Coyoacan.

CONCOURS ORATOIRE

DERNIER AVIS

Le concours oratoire tire à sa fin. L'élimination dans chaque district doit être terminée, ou à peu près. Il nous reste encore le tournoi final des cinq districts de langue française, dont les lauréats devront venir à Saint-Boniface, le 9 avril, et se rendre à l'Académie Saint-Joseph où aura lieu cette rencontre. La cérémonie commencera à 8 heures du soir, mais l'appel des candidats se fera vers 7 h. 30, afin que tout soit prêt pour l'heure indiquée.

Contrairement à l'année dernière, le Comité central est tenu de défrayer les dépenses de voyage des candidats au concours final de Saint-Boniface. Afin de pouvoir rencontrer ces frais, le Comité a décidé de faire payer un prix d'entrée de 25 sous.

Les centres appelés à concourir sont: Saint-Boniface, Sainte-Anne des Chênes, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame de Lourdes et Sainte-Rose du Lac. Nous comptons bien recevoir un champion de chaque centre. Après cela, le vainqueur de ce tournoi rencontrera les lauréats de langue anglaise au théâtre Walker, le 13 avril, à 2 heures de l'après-midi.

Le secrétaire,
J.-H. DAIGNEAULT.

INTRONISATION DE MGR FORBES

Le nouvel archevêque d'Ottawa a pris possession de son siège au cours d'une imposante cérémonie

Ottawa — Le convoi spécial du nouvel archevêque d'Ottawa, Mgr Forbes, est arrivé à Ottawa mardi soir. La capitale était en liesse; toute la population était accourue à la gare Union pour saluer le plus dignement possible Sa Grandeur et l'acclamer tout le long du parcours de la gare à l'archevêché. Monseigneur était accompagné de tous les membres de son chapitre, d'un nombreux clergé des diocèses de Joliette et de Montréal, et d'un grand nombre de citoyens remplissant les sept wagons du convoi spécial. A son arrivée, Mgr Forbes a été reçu par les hauts représentants du diocèse et du gouvernement et toutes les sommités civiles et religieuses.

L'intronisation

La cérémonie de l'intronisation eut lieu à 8 heures; la vaste basilique était trop petite pour contenir tous les fidèles qui se pressaient dans ses murs, plusieurs durent rester debout et même à l'extérieur. Mgr Forbes fit son entrée solennelle à la basilique par la porte de la rue Sussex et la cérémonie débuta par la lecture, par Mgr J. Lebeau, des bulles pontificales annonçant la nomination de Mgr Forbes au siège métropolitain d'Ottawa.

Puis M. Rodolphe Lemieux, au nom de la population catholique française du vaste diocèse d'Ottawa, et M. Anglin, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, au nom des catholiques de langue anglaise, ont présenté chacun une adresse auxquelles Monseigneur a répondu.

Le lendemain, le nouveau titulaire a chanté sa première grand'messe pontificale dans sa nouvelle cathédrale et a reçu les voeux du clergé. A cette messe, S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal, a prononcé le sermon en français et S. G. Mgr McNeil, de Toronto, a prononcé le sermon en anglais. M. le chanoine Sylvio Corbeil, principal de l'Ecole Normale de Hull, et M. le chanoine Kavanagh, ont offert ensuite les voeux du clergé et Mgr l'Archevêque a répondu.

Au cours de sa réponse aux adresses du clergé, Sa Grandeur a annoncé qu'il avait nommé Mgr Jos. Charbonneau, supérieur du Séminaire, et vicaire capitulaire durant la vacance du Siège, vicaire général du diocèse. Mgr L.-N. Campeau, protonotaire apostolique, devient vicaire général honoraire.

NOUVELLES DE PARTOUT

Un jeune Canadien français arrive second au concours oratoire d'Edmonton

Un jeune élève du Collège des Jésuites a obtenu le deuxième rang au concours éliminatoire d'éloquence pour les écoles d'Edmonton. Il y avait huit concurrents.

Voici ce que dit du candidat canadien-français l'"Edmonton Journal", organisateur du concours:

"Il est digne de remarquer que, bien qu'André Déchêne ait prononcé son discours en français (après en avoir donné le résumé en anglais), l'auditoire fut si impressionné par l'accent de sincérité et la manière dont il parla que les applaudissements furent pour lui tout aussi cordiaux et spontanés que pour les autres. Il fut classé deuxième dans le rapport des juges."

"Deuxième sur huit, nous pouvons en être très fiers, écrit de son côté notre confrère l'"Union". Notre candidat fit honneur à sa famille, à toute sa race, et au collège qui lui donne l'éducation. Il a montré à un auditoire de 2,000 personnes que la race française est loin d'être une race inférieure.

"Espérons que M. Lucien Landry, champion de Saint-Paul, apportera lui aussi à sa famille, à sa race et à l'école dont il est l'élève, une marque de gloire et d'honneur."

M. Norris à la Commission des chemins de fer

Ottawa — L'hon. T.-C. Norris, ancien premier ministre du Manitoba, a été nommé membre de la Commission des chemins de fer. Il remplit la vacance causée par la retraite de A.-C. Boyce, dont le terme a expiré il y a quelques mois.

L'acceptation de ce poste nécessitera la démission de M. Norris comme député provincial de Lansdowne et une élection partielle dans la circonscription.

Nouveau juge du Manitoba

Ottawa — W.-J. Donovan, avocat de Winnipeg, a été nommé juge de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba. Il remplacera le juge Curran, récemment décédé.

Le nouveau juge est né dans l'Ontario en 1875 et exerce sa profession à Winnipeg depuis 24 ans. Il se présenta comme candidat libéral, à Winnipeg, aux élections provinciales de 1922 et c'est lui qui a rédigé la constitution actuelle de l'association libérale provinciale.

Le juge Donovan est catholique.

Mgr Courchesne a pris possession de son siège

Québec — Mgr Georges Courchesne, évêque élu de Rimouski, a pris possession de son siège le dimanche 25 mars. La cérémonie a été absolument privée. Elle s'est faite en présence de Mgr C.-A.-A. Carbonneau, vicaire général, et du chapitre de la cathédrale.

Mgr Courchesne a fait ses premières nominations à l'occasion de cette cérémonie. Il a nommé vicaire général M. l'abbé Samuel Langis, professeur au Séminaire de Rimouski, et lui a confié l'administration de son diocèse jusqu'au jour du sacre, le 24 mai prochain. Mgr C.-A. Carbonneau, qui exerçait ces fonctions de vicaire général depuis un grand nombre d'années, devient vicaire général honoraire.

Mgr Courchesne a passé deux ou trois jours à Rimouski. Il est parti ensuite pour Nicolet où il se prépare à quitter définitivement l'Ecole Normale dont il est le principal depuis plusieurs années.

Nouveau Luther

Londres — La révision du Livre de prières anglican et la publication du rapport sur les Conversations de Malines agitent toujours l'opinion en Angleterre.

Comme l'évêque anglican de Liverpool, le Dr David, appartient aux tendances de la Haute-Eglise, un pasteur de son diocèse, le Rév. H.-D. Longbottom, "au nom des protestants de Liverpool", vient d'afficher au porche de l'église-cathédrale anglicane une protestation contre "la superstition papiste dont nous avaient délivré nos aïeux aux temps glorieux de la Réforme". Et il conclut dramatiquement: "Le temps est venu de résister. Comme Luther à Wittemberg, je cloue aux portes de l'église ma thèse."

Les journaux de Régina de Saskatoon entre les mains des Sifton

Régina — La nouvelle officielle d'un contrat entre H.-E. et E.-J. Mellish et l'"Armandale Corporation", de Toronto, pour le transfert de l'administration qui dirige le "Regina Leader", le "Regina Post", le "Saskatoon Star" et le "Saskatoon Phoenix", a été annoncée dans les colonnes de ces journaux.

Tout le stock de l'"Armandale Corporation" appartient en parts égales à John-W. Sifton, de Winnipeg, Harry Sifton, de Toronto, W.-B. Sifton, de Mallorytown, Ont., Victor Sifton, de Toronto, et Clifford Sifton, fils, de Toronto. Le montant de la transaction n'a pas été publié.

Ni la gérance, ni la politique des quatre journaux ne seront affectées par le changement de propriétaires.

Médéric Martin est battu par une grosse majorité

Montréal — Camillien Houde, ancien député conservateur de Sainte-Marie à la législature de Québec, a été élu lundi maire de Montréal par une majorité d'environ 20,000 sur Médéric Martin, qui se présentait pour la septième fois. Ce dernier a dû sa défaite à son attitude dans l'affaire de l'achat de la "Montreal Water and Power".

Vingt-huit des anciens conseillers ont été réélus, avec sept nouveaux.

Inondations dans la Saskatchewan

Saskatoon — La Saskatchewan a débordé à Pike Lake, 22 milles au sud-ouest de Saskatoon, inondant toute la vallée qui a huit milles de long et deux milles de large. Une barrière de glace de 30 à 40 pieds de haut a fait monter l'eau et provoqué l'inondation. Des gens ont dû abandonner leurs foyers, d'autres sont emprisonnés chez eux par les eaux. Des animaux ont péri et de nombreuses familles ne se sont sauvées qu'avec peine. L'inondation semble la pire que l'on ait jamais vue dans cette partie de la Saskatchewan.

Un bon conseil aux gens de l'Est

Québec — A l'occasion de sa promotion comme agent de district pour le service des Voyageurs du Pacifique Canadien, M. P.-E. Gingras, autrefois de Winnipeg, a été l'objet d'une belle manifestation de la part de ses amis, au Château Frontenac. Le dîner était présidé par M. Jos. Samson, député de Québec-Centre à la Législature.

En remerciant ses amis de cette marque d'estime, M. Gingras dit les impressions qu'il a gardées de son séjour dans l'Ouest. Il recommanda aux nôtres qui veulent quitter la province de Québec d'aller se fixer dans l'Ouest. Là, dit-il, ils seront chez eux, ils pourront vivre aisément.

Un petit roman

Bien que le service de colonisation du Canadien National ne se considère pas du tout comme une agence matrimoniale, il ne recule pas, lorsque l'occasion s'en présente, à prendre la responsabilité de nouer les doux noeuds de l'hymen; témoin le petit roman qui vient de se dérouler à Winnipeg, avec la complicité des agents de ce service.

Josef Tachiggerl et Maria Kern immigrèrent séparément d'Allemagne au Canada il y a quelques jours, mais ils se rencontrèrent sur le "Celtic", de la ligne White Star, et ils étaient amis lorsque ce navire jeta l'ancre dans le port d'Halifax. Ils étaient déjà tristes à l'arrivée, à la pensée d'avoir à se séparer prochainement, et lorsque le train spécial d'immigrants qui les transportait arriva à Winnipeg, ce fut presque du désespoir. C'est alors que les agents du bureau de colonisation du Canadien National crurent pouvoir intervenir discrètement. Une ferme s'offrait à Maidstone, Sask., avec toutes sortes d'avantages pour un jeune couple marié. Ces braves agents en parlèrent aux deux jeunes gens. Josef sourit, Maria rougit, puis tous deux allèrent faire ensemble un tour des boutiques. Quelques heures plus tard, le R. P. Joseph Riedinger concluait heureusement ce petit roman et le jeune couple partait pour Maidstone, en bénissant le Canada et les agents de son grand réseau national.

ECHOS D'EUROPE

S. S. Pie XI et la question romaine

Rome — Le Pape Pie XI, dans un discours qu'il a prononcé, a fait quelques remarques qu'on considère comme contradictoires au bel optimisme dont a fait preuve le premier ministre Mussolini lorsqu'il a parlé de la question romaine.

Le Pape a condamné en termes plutôt sévères l'attitude récente du parti national du centre, composé surtout de catholiques favorables au régime fasciste. Il a condamné ce parti parce qu'il s'était rallié sans condition au gouvernement actuel qui n'est que le successeur de cet autre gouvernement qui a spolié l'Eglise.

La tour Charlemagne, à Tours, s'écroule

Tours — La tour de Charlemagne, une des curiosités de la ville de Tours, s'est écroulée avec un bruit de tonnerre qui a mis toute la population en émoi. Deux maisons attenantes ont été sérieusement endommagées et les rues avoisinantes sont complètement bloquées par les décombres.

Cette ancienne tour, qui faisait partie de la basilique de Saint-Martin, datait du XIIème siècle et était supposée avoir été construite sur l'emplacement de la tombe d'Hildegarde, femme de l'empereur Charlemagne.

Le projet de Lucien Dodin

Paris — Des dirigeables et des aéroplanes ont déjà traversé l'Atlantique, mais un jeune Français, Lucien Dodin, croit que cette traversée peut s'effectuer en ballon sphérique. Il veut faire souscrire des fonds pour faire construire un ballon selon sa propre conception et qui, selon lui, serait capable de faire la traversée.

Le ballon, tel que le conçoit le jeune Dodin, serait divisé en deux parties. La partie supérieure serait remplie de gaz et l'inférieure d'air chaud fourni par un appareil éliminant tout danger d'incendie.

En introduisant plus ou moins d'air chaud, l'aviateur serait susceptible de faire varier son altitude et il pourrait se maintenir indéfiniment dans les airs.

Le général Nobile érigera une croix au pôle nord

Rome — On prépare au Vatican une petite croix en chêne, avec ornements métalliques, pour être placée par le général Nobile sur le site du pôle nord, s'il réussit à atterrir avec son dirigeable à cet endroit au printemps. Avec la croix sera déposée une courte hampe portant un drapeau italien.

Si le temps le permet, le général Nobile atterrira au pôle où il fera des constatations scientifiques après avoir déposé sa croix et le drapeau italien.

La France encourage ses aviateurs

Paris — Le gouvernement français, désireux de conserver la première place dans le domaine de l'aviation, encourage ses meilleurs aviateurs à reconquérir les records qu'ils détenaient cet été en offrant un million de francs en prix à ceux qui en établiraient de nouveaux.

Ces prix sont susceptibles d'être gagnés par les aéroplanes et les hydroplanes pour la distance, la vitesse, le poids enlevé et l'altitude.

Il y a de plus de nombreux prix offerts indépendamment du gouvernement à la première expédition entièrement française qui se rendra de Paris à New-York.

L'église fantôme

Londres — Les habitants de Walton-on-the-Naze, village d'Essex (Angleterre), dont une partie fut engloutie par la mer, il y a un siècle environ, ont assisté, il y a quelque temps, à un phénomène étrange. La mer s'étant retirée beaucoup plus loin que d'habitude, on aperçut, émergeant des flots, à une couple de milles du rivage, l'ancienne église, surnommée par les pêcheurs de la région l'"église fantôme".

Le beffroi en ruines, entièrement recouvert de crustacés, et autour duquel flottaient des algues marines, n'a été visible que pendant quelques heures.

Les origines du jazz

Paris — Le jazz n'est que de la vieille musique française sur laquelle les noirs du Mississippi ont greffé le rythme des tam-tam africains.

Telle est du moins l'opinion émise par M. Fortunat Strowski, auteur et critique, membre de l'Institut de France, qui prétend avoir fait cette impressionnante découverte, au cours d'un séjour de deux mois dans le sud des Etats-Unis, dans le bassin du Mississippi.

M. Strowski déclare avoir reconnu dans les mélodies chantées par les noirs des provinces du Mississippi des chansons que répétaient, il y a quatre cents ans, les pâtres de Normandie, du Poitou et de la Picardie.

Il rappelle en outre que le bassin du Mississippi fut autrefois français et les noirs qui l'habitent actuellement sont les descendants des esclaves qui servirent les planteurs français d'autrefois et dont les traditions et les vieux airs se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Les noirs, déclare M. Strowski, ont un sens très vif du rythme, mais n'ont aucune notion de la mélodie qu'ils ne savent, dit-il, que répéter mécaniquement. Aussi n'ont-ils rien trouvé de mieux que d'ajouter le rythme de leurs tam-tam aux mélodies des premiers colons français, et le résultat fut le "jazz" moderne.



Les volontaires du Pape

Paris — Une organisation appelée les "Volontaires du Pape" vient d'être formée à Paris dans le but de contrebalancer les activités des "Camelots du Roi", organisation de jeunes militants de l'"Action Française".

Les "Camelots du Roi", en dépit de la condamnation portée par les autorités religieuses, vendent, aux portes de plusieurs églises de Paris, des journaux et des tracts où l'attitude du Saint-Siège est critiquée.

Les "Volontaires du Pape" veulent que chacun accorde le respect dû au Pape et à ses représentants, les évêques et les prêtres. Pour cela, ils vendent, aux portes des églises, des journaux catholiques qui défendent les préceptes pontificaux.

M. Montpetit chevalier de la Légion d'honneur

Paris — M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, a été l'invité d'honneur à un banquet du comité France-Amérique au cours duquel le gouvernement français l'a décoré de la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Ce banquet était sous la présidence de M. Henry Bordeaux, de l'Académie française.

L'indépendance de la Transjordanie

Jérusalem, Palestine — La Transjordanie, partie occidentale de la Palestine, a été reconnue comme gouvernement indépendant au cours de la nouvelle entente entre ce pays et la Grande-Bretagne.

L'entente stipule que la Transjordanie sera indépendante sous la direction de l'émir Abdullah, sur une base constitutionnelle en ce qui a trait à toutes les affaires internationales. Pour ses relations internationales, c'est la Grande-Bretagne qui se chargera de représenter le pays et de le protéger.

La Grande-Bretagne détenait déjà un mandat de la Société des Nations sur la Transjordanie.

UN MILLIONNAIRE HOMME DE BIEN

L'esprit de charité de M. Cognacq, fondateur des grands magasins de la Samaritaine

Un homme de bien vient de mourir, qui faisait honneur à l'humanité et dont la charité consolait de bien des égoïsmes. C'est M. Cognacq, fondateur des grands magasins de la "Samaritaine". On s'imagine facilement qu'il n'y a qu'en Amérique qu'un homme, parti de rien, sans un sou vaillant, peut s'élever à une fortune considérable et devenir un des rois de la finance, du commerce ou de l'industrie. Même dans notre ancien monde, où la fortune accumulée depuis des siècles est moins inégalement répartie qu'ailleurs et où, du moins jusqu'à la guerre, la facilité de vivre chez nous détournait bien des gens de rêves trop ambitieux, nous avons vu cependant de grandes maisons se fonder sous l'impulsion d'un homme modeste et des fortunes énormes s'édifier en quelques semaines.

Ce fut le cas de M. Aristide Boucicaut, fondateur des magasins du "Bon Marché", qui, le premier sans doute, sut s'élever de l'humble condition de boutiquier au sommet de la puissance et devenir le chef d'une des plus grandes organisations mondiales. De même, M. Chauchard se fit une opulence demeurée légendaire avec les magasins du "Louvre", mais, au contraire de M. Boucicaut qui consacra sa fortune à des oeuvres charitables, M. Chauchard étala la sienne dans des collections d'assez mauvais goût qu'il légua de son vivant à l'Etat, ce qui lui valut la grand'croix de la Légion d'Honneur. Ce ne fut pas cet exemple que voulut suivre M. Cognacq: commerçant avisé, devenu riche assez rapidement, il voulut faire servir son immense fortune à faire le bien et à soulager les charges de la vie qui sont si lourdes pour certains.

Les débuts de M. Cognacq furent modestes: il commença par tenir un "déballage", puis il eut une petite boutique, et enfin, grâce à son entente parfaite des affaires et grâce aussi à la collaboration éclairée de sa femme, il put fonder les magasins qui grandirent d'année en année et qui figurent aujourd'hui parmi ces six ou sept premières maisons de Paris, vastes et somptueux bazars où l'on trouve tout ce qui peut s'acheter, depuis une pelote de fil ou un mouchoir de poche jusqu'à un automobile ou un ameublement complet de luxe. Bientôt ce fut la fortune, mais M. et Mme Cognacq comprirent que la richesse leur créait plus de devoirs qu'elle ne leur conférait de droits ou d'avantages et, s'ils en profitèrent en vivant conformément à leur situation, ils demeurèrent toujours modestes dans leurs désirs et leur plus grande jouissance fut de répandre le bonheur autour d'eux.

Dieu ne leur ayant pas donné d'enfants, ils adoptèrent les enfants des autres et leur charité s'exerça plus spécialement sur les familles nombreuses. Ils chargèrent l'Institut de France de distribuer leurs libéralités et, chaque année, deux ou trois cents familles françaises se partageaient une somme d'environ cinq millions. Que de ménages ont vu alléger leurs charges et combien de jeunes couples qui n'avaient pas reculé devant les soucis d'une nombreuse famille ont été récompensés de leur courage par un prix Cognacq qui venait mettre un peu d'aisance au foyer et leur permettait d'envisager l'avenir avec plus de confiance!

Tout naturellement, la sollicitude des propriétaires de la "Samaritaine" s'était portée vers leurs propres employés qu'ils avaient bien vite associés à leurs bénéfices et qui participèrent à cette fortune qu'ils avaient contribué à créer. Dès 1914, M. Cognacq avait fondé une société commerciale dont tous ses employés étaient actionnaires et à laquelle il avait cédé tous ses droits de propriété sur ses magasins, si bien que les véritables héritiers de M. et de Mme Cognacq, ce sont et les familles nombreuses et les employés de la "Samaritaine". Est-il besoin d'ajouter que, pour le personnel de sa maison, cet homme généreux avait organisé toutes les oeuvres d'assistance, d'hospitalité et de retraite qui font partie actuellement de toutes les grandes maisons de commerce et d'industrie?

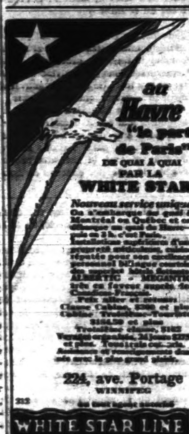
Il est à remarquer, en effet, que les patrons comprennent leur devoir social et ne se contentent pas de payer le salaire du travail, mais encore ils s'intéressent à la santé de leurs ouvriers, à leur bien-être, à leurs familles, à leur avenir. Et c'est le moment où les meneurs de la classe ouvrière excitent le plus les jalousies et les haines contre ceux qui possèdent. De généreuses initiatives comme celles de Boucicaut, de Cognacq, comme celles de M. Michelin, sont bien de nature à ouvrir les yeux de ceux qui se laissent aveugler encore par le mirage du communisme.

Il convient de noter que ces patrons si intelligents et si humains sont des chrétiens convaincus qui puisent dans l'Evangile de Jésus-Christ et non dans celui de Karl Marx les principes de justice et de charité qui deviennent la règle de leur vie. M. Cognacq était un catholique pratiquant qui assistait à la grand'messe tous les dimanches et c'est sans doute ce qui explique la différence de traitement entre lui et M. Chauchard; l'un était grand'croix de la Légion d'Honneur, tandis que l'autre — le vrai philanthrope, le vrai bienfaiteur de l'humanité — n'était que commandeur.

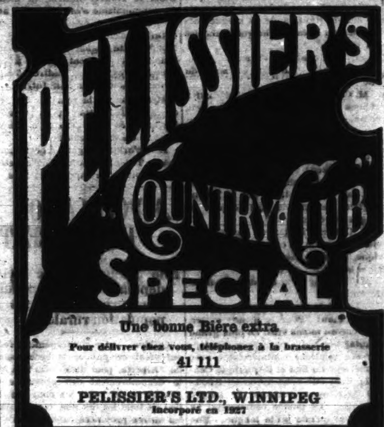
Le général Carmona, président du Portugal

Lisbonne — Le général Carmona, seul candidat à la présidence de la République, a été élu. Les électeurs de Lisbonne lui ont donné 10,000 voix mais on ne connait pas les chiffres pour le reste du pays.

Le général Carmona a pris le pouvoir par un coup d'Etat en 1926.







VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 AVRIL 1928 NUMERO 44

Nous croyons qu'il est temps de faire savoir à nos autorités gouvernementales que les demandes de M. Boulanger ne sont que l'écho des volontés du peuple.
LES MISSIONNAIRES COLONISATEURS.

LA LIBERTÉ

Avant de dépenser notre argent pour placer des étrangers sur nos terres, nous devons d'abord essayer d'y placer nos Canadiens nés ici.
O.-L. BOULANGER,
député de Bellechasse.

LE TRIOMPHE DE LA RESURRECTION

La vérité du triomphe de Jésus-Christ sur la mort est affirmée par les Evangélistes, en ces termes: *"Le Christ est ressuscité comme il l'a dit. Le Seigneur est vraiment ressuscité."*

Comme la naissance, la prédication, la doctrine, les miracles, la passion et la mort du Sauveur, sa résurrection a été annoncée par les Prophètes. *"Son sépulcre sera glorieux"*, avait dit Isaïe. Et David, priant au nom du Messie: *"O Dieu, tu n'abandonneras pas mon âme dans le sombre abîme, tu ne permettras pas que ton saint connaisse la corruption."* Mais personne n'a prédit le triomphe de son humanité martyrisée aussi clairement que le Christ lui-même. *"Détruisez ce temple,* disait-il, en parlant de son corps, *et je le rebâtirai en trois jours."* Et aux pharisiens hypocrites qui lui demandent un prodige dans les cieux: *"Cette génération perverse et adultère veut un signe; elle n'en aura pas d'autre que celui du prophète Jonas; car, comme Jonas est resté trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, de même le Fils de l'homme restera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre."* Et à ses disciples, cette fois sans parabole et sans mystère: *"Les Juifs livreront le Fils de l'homme aux gentils, qui se moqueront de lui, le flagelleront et le crucifieront; mais il ressuscitera le troisième jour. — Après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée."* Trop épouvantés par les scènes douloureuses de la passion, les apôtres ont oublié cet oracle si précis; mais les Juifs s'en souviennent, et, croyant prévenir une erreur, ils se préparent une honte. *"Seigneur,* disent-ils à Pilate, *nous nous rappelons que ce séducteur a dit, pendant qu'il vivait: je ressusciterai le troisième jour. Faites donc garder son sépulcre, de peur que ses disciples ne viennent l'enlever, et ne disent au peuple: il est ressuscité d'entre les morts."*

* * *

Voilà la prophétie. En regard relisons le récit évangélique. Ecrit sans art et sans enthousiasme, mais avec un tel accent de candeur et de sincérité que nous y sentons la vérité déborder. Point de tableaux, si ce n'est une courte description de la descente de l'ange, de l'ouverture du sépulcre et de l'épouvante des soldats. Après cela, une suite de narrations, naïve reproduction de ce qui a été vu et entendu. C'est Madeleine qui, dans l'empressement de son amour, précède l'aurore pour voir la tombe de son cher maître, et qui, apercevant la pierre renversée, s'enfuit bouleversée vers les apôtres, et s'écrie: *"Ils ont enlevé le Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis."* Ce sont les apôtres Pierre et Jean, qui courent au sépulcre. Ce sont les anges, qui rendent témoignage du triomphe de leur roi. *"Le Seigneur, que vous cherchez, n'est plus ici; il est ressuscité comme il l'a dit, et va vous précéder en Galilée; c'est là que vous le verrez."* Et puis les apparitions se succèdent et se déroulent, d'un jour à l'autre, plus claires, plus saisissantes, plus irrésistibles.

Notre coeur nous dit que Jésus n'a pas oublié sa mère bien-aimée au cours de ses apparitions. Les Evangélistes se taisent sur ce mystère. L'humilité de Marie a voulu le cacher, et son exquise discrétion lui a fait, sans doute, penser que le témoignage d'une mère, si pleine du souvenir de son fils, si appliquée à contempler en son coeur son image adorée, pouvait être suspect. Mais voici que Madeleine, retournée au tombeau, près duquel elle se lamente, entend une voix chère qui l'appelle par son nom: Marie! Elle reconnait le bon maître! *Rabboni!* Elle devient le premier apôtre de la résurrection. *"J'ai vu le Seigneur"*, dit-elle aux disciples.

A son tour, le chef du collège apostolique, Pierre, voit le Maître. Presque en même temps, sur la route de Jérusalem à Emmaüs, deux voyageurs conversent avec un mystérieux pèlerin, et le soir venu, assis près de lui à la même table, le reconnaissent à la fraction du pain. Jésus, à travers la porte close, entre dans le cénacle et parait au milieu des apôtres, disant: *"La paix soit avec vous."* Pris de trouble et de frayeur, ils croient voir un esprit. *"Rassurez-vous,* leur dit le Sauveur, *Un esprit n'a ni chair ni os. Voici mes pieds et mes mains, c'est bien moi. Voyez et touchez."* Et, parce qu'ils ne croient pas encore, Jésus s'assied au milieu d'eux et leur demande à manger. Il n'avait fait que passer dans les autres apparitions, ici il reste, converse, explique les Ecritures, fait déborder la joie, et se retire en donnant, encore une fois, sa paix, et en promettant l'Esprit-Saint.

* * *

Cependant, Thomas n'a point assisté à cette consolante et sainte soirée. Coeur ardent, mais tête dure, il ne veut point croire, s'il ne voit, dans les mains du Sauveur, l'empreinte de ses clous, s'il ne met ses doigts dans la plaie qu'ils ont faite, et sa main dans le côté que la lance a entr'ouvert. Huit jours après, Jésus entre encore au cénacle, à travers les portes fermées, et, après avoir donné sa paix, il s'adresse à Thomas: *"Mets là ton doigt,* dit-il, *et vois mes mains. Approche ta main, et mets-la dans mon côté. Et ne sois plus incrédule, mais aie la foi."*

C'est assez de ces apparitions pour créer dans la bouche des apôtres un témoignage irrécusable; mais Jésus ne veut pas quitter la terre sans visiter et honorer de sa présence glorieuse la Galilée, patrie de sa jeunesse, de ses premières prédications et de ses premiers prodiges. Il y précède les chers amis à qui il avait donné rendez-vous, et leur apparait sur le bord du lac où ils pêchent.

Jusqu'ici les saintes femmes, deux disciples, les onze apôtres, seulement, ont vu le Christ ressuscité. Ce n'est pas assez. Jésus convoque sur une montagne de Galilée tous ceux qui ont gardé son souvenir. Ils sont là près de cinq cents; et devant cette foule assemblée, le Maître prononce les solennelles paroles qui créent l'apostolat perpétuel: *"Allez, enseignez les nations. Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."*

Enfin, le temps presse: il faut que Jésus retourne à son Père. Une fois encore, il se montre à ses disciples qu'il a renvoyés à Jérusalem. Après leur avoir donné ses dernières instructions et promis la prochaine effusion de son Esprit, il les conduit au mont des Oliviers. Là, il les bénit, et s'élève vers les cieux, pendant qu'ils contemplent sa marche triomphale jusqu'à ce qu'une nuée lumineuse viennent le dérober à leurs yeux ravis.

SACERDOS.

UNE REQUETE NATIONALE

La semaine dernière, nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur la récente motion de M. O.-L. Boulanger, député de Bellechasse, demandant que *"les Canadiens qui veulent s'établir sur les terres de l'Ouest reçoivent du gouvernement canadien le même traitement et les mêmes secours que les citoyens d'Europe"*. Nous signalions en même temps une résolution de l'*Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada* formulant une revendication semblable.

Voici que le bureau des missionnaires colonisateurs prend l'initiative de faire signer à travers tout le pays une requête dans le même sens.

Il s'agit d'obtenir pour les colons canadiens un traitement équitable.

Tout le monde se plaint qu'actuellement toutes les faveurs sont réservées aux colons étrangers. C'est une pareille injustice, pour une bonne part, qui a provoqué dans le passé un exode si déplorable aux Etats-Unis.

Le député de Bellechasse, par sa motion du 14 mars et par le discours dont il l'a appuyée, a nettement revendiqué les droits du colon canadien. Il est temps de faire savoir aux autorités que ces demandes ne sont que l'écho des volontés du peuple.

Les missionnaires colonisateurs nous informent que tous les curés du Canada recevront le texte de la requête, avec une circulaire explicative.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de signer sans faute une pétition aussi opportune. Il y a là un excellent moyen de promouvoir la cause des Canadiens et de faciliter à nos représentants la solution d'un problème angoissant.

* * *

Voici le texte de la requête à signer:

A l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la justice, à tous ses collègues dans le cabinet fédéral, à tous les députés représentant l'élément canadien-français.

Nous, soussignés, leur demandons que les conditions suivantes soient faites aux colons canadiens:

1o.—Que les mêmes sommes dépensées pour l'immigration des étrangers soient employées à favoriser d'abord l'établissement des fils de nos familles nombreuses résidant au Canada ou voulant revenir des Etats-Unis;

2o.—Qu'un tarif spécial de moins d'un sou par mille pour quelque endroit de colonisation que ce soit au Canada, dans le Québec et en dehors du Québec, soit accordé aux colons de bonne foi; que jusqu'à l'âge de dix-sept ans révolus, les enfants des dits colons soient transportés gratuitement dans les régions de colonisation; que le même tarif soit accordé, pour l'aller et le retour, aux chefs de famille désireux de visiter ces régions en vue de s'y établir;

3o.—Qu'une campagne intense soit faite dans les vieilles paroisses et aux Etats-Unis, en vue de faire connaître les avantages réels de nos régions de colonisation, ainsi que les avantages qui devraient être accordés par le gouvernement aux colons canadiens comme moyen d'arrêter l'exode vers les Etats-Unis.

Nous avons confiance que la résolution du député de Bellechasse, M. O.-L. Boulanger, appuyée par M. Boivin, député de Shefford, et par plusieurs autres députés, entre autres MM. P.-F. Casgrain, de Charlevoix, Henri Bourassa, Labelle, C.-E. Saint-Père, d'Hochelaga, Maxime Raymond, de Beauharnois, par des discours antérieurs, rencontrera l'approbation unanime du gouvernement.

Nous avons aussi confiance que, par l'entremise de nos députés, le gouvernement fera droit à nos légitimes demandes.

Livres à lire

"L'Evolution dans les écoles du Manitoba"

En vente chez l'auteur, à Saint-Pierre-Jolys, Man. Prix, 30 sous.

M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, D.D., curé de Saint-Pierre-Jolys, Man., vient de publier une brochure sur "L'Evolution dans les écoles du Manitoba". Il y expose, avec la sûreté de doctrine qu'on lui connait, la théorie de l'évolutionnisme, montrant que l'évolution absolue aboutit à l'athéisme et au matérialisme et formulant les réserves nécessaires au sujet de l'évolution mitigée.

Nous ne saurions donner à nos lecteurs une plus juste idée de cette étude, bien digne de figurer à côté des précédentes du même auteur, qu'en reproduisant ici la lettre-préface de M. l'abbé Arthur Robert, professeur à l'Université Laval:

Cher Monsieur le Curé,

Vous me demandez de préfacer cette nouvelle brochure due à votre plume si féconde. Je ne saurais me soustraire à cette amicale invitation, voulant vous donner par là une preuve nouvelle d'une amitié qui remonte aux années déjà lointaines de nos études à Rome.

Depuis lors vous n'avez certes point perdu ce goût si prononcé pour les problèmes ardus de la philosophie et de la théologie. Les diverses fonctions remplies au Manitoba, les charges importantes que vous a confiées votre évêque vous ont mis à même de voir de près quelle doctrine on enseigne officiellement chez vous sur l'origine de l'homme, par exemple. Et c'est précisément pour bien montrer à tous ceux qui ont des yeux pour voir, l'erreur funeste de certaines théories commentées, expliquées, dans les manuels qui sont entre les mains de vos normaliens et normaliennes catholiques, que vous publiez ce nouveau travail.

J'ai lu et relu avec attention les quelques pages que vous consacrez à l'importante question de l'évolution. Avec raison, vous dites que l'évolution absolue n'est au fond que de l'athéisme et du matérialisme. D'où l'on peut toucher du doigt le sérieux danger auquel sont presque nécessairement exposés les nôtres. Ce qui m'étonne chez ces auteurs, pourtant nantis d'une certaine culture, c'est la belle assurance avec laquelle ils affirment leurs avancés! Ils se contentent, après bien d'autres, de répéter les vieilles rengaines rencontrées dans maints ouvrages. Puis c'est tout. Procédé pas toujours scientifique. Mais le ton et la conviction qu'ils y mettent semblent faire croire aux lecteurs peu avertis que le problème est pour toujours résolu. D'après ces messieurs, l'homme est un pur animal. Et donc, il faut le traiter ainsi. Par conséquent, toute la pédagogie se ramène à un ensemble de règles de redressement auxquels on soumet les êtres sans raison. Il ne saurait en être autrement, puisqu'il n'y a ni volonté, ni liberté. Inutile d'insister sur des faussetés semblables. Non seulement faussetés, mais erreurs condamnées par la plus élémentaire psychologie.

Quant à l'évolution mitigée, vous faites bien de distinguer entre sa possibilité passive et sa possibilité active. Celle-ci regarde les causes créées, celle-là, Dieu. Sans doute, on ne saurait nier à Dieu, vu ses incomparables perfections, le pouvoir de faire sortir une espèce d'une autre, — c'est ce qu'enseigne l'évolutionnisme mitigé, — mais les créatures sont-elles douées de la même puissance? Avec une prudence qui vous honore vous n'osez point nier absolument ce privilège aux êtres créés. Cependant, il y a une forte présomption contre. Comment, en effet, depuis des siècles n'ont-elles jamais exercé ce pouvoir? De là il semble permis de conclure que l'évolution mitigée n'est pas possible naturellement?

Aussi bien, je ne vous chercherai pas noise de cette conclusion. Vous avez pour vous de nombreux philosophes et savants, et pas des moindres, qui pensent de même.

En terminant, il m'est agréable de vous adresser mes bonnes félicitations pour ce travail qui, j'en suis certain, répandra la lumière dans bien des esprits. Souhaitons que plusieurs s'aperçoivent bientôt de la caducité de toutes ces doctrines qui sous le manteau de la science courent de par le monde et multiplient les victimes.

Les normaliens et les normaliennes de l'Ouest et beaucoup d'autres vous sauront gré de l'immense service que vous leur rendez. En même temps vous méritez bien de l'Eglise et de la Patrie.

Veuillez agréer, mon cher confrère, avec l'hommage de mon respect, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Arthur ROBERT, ptre.

La liturgie de la Messe, ses origines et son histoire

Par Dom Jean de Puniet — (Collection la prière et la vie liturgiques) — Un fort volume in-8 couronne, sous couverture rouge et noire — Prix franco: France: 13 fr. 20; Etranger: 14 fr. 40 — Aubanel Fils ainé, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Cet important ouvrage s'adresse non seulement aux prêtres mais à tous les fidèles.

Dans une première partie Dom Jean de Puniet suit le développement historique du mystère eucharistique depuis son institution jusqu'à la constitution à peu près définitive de la messe romaine.

Dans une seconde partie, il s'efforce de donner des rites et des prières encore en usage aujourd'hui, une explication aussi claire que possible.

Ecrit en un style élégant et concis, cette oeuvre atteint le but cherché par l'auteur et les chrétiens qui le prendront pour guide, pourront ainsi davantage s'intéresser à leur messe quotidienne ou de chaque dimanche.

Nouveau Mois de Marie des gloires de la très Sainte Vierge

Paraphrase du "Salve Regina", d'après saint Alphonse de Liguori — Par le chanoine J. de Martrin-Donos — Un beau volume in-8 tellière — Prix franco: France: 7 fr. 10; Etranger: 7 fr. 80 — Aubanel Fils ainé, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

L'auteur a écrit son ouvrage sous le regard de la Vierge Marie. Il a donc été réfléchi et le fond en est riche. Commenter le "Salve Regina" en prenant pour guide saint Alphonse de Liguori, y a-t-il plus merveilleuse lecture pour le mois de mai. D'autant plus que suivant sa louable habitude, M. de Martrin-Donos accompagne son court commentaire d'une prière et d'un récit. Ce mois de Marie sera excellent pour les prêtres, les paroisses, les personnes pieuses, enfin tous ceux qui voudront se rapprocher un peu plus de la Mère de Dieu.

Au Gui l'An Neuf!

Par Pierre Pentiès — Drame en deux actes, en vers, pour jeunes filles, musique de scène de Jean Azaïs — Un volume in-8 couronne — Prix franco: France, 3.30; Etranger, 3.60 — Aubanel Fils Ainé, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Ce drame se recommande tout spécialement aux Patronages et oeuvres de jeunes filles qui cherchent une pièce intéressante, artistique et d'une portée morale indiscutable. L'interprétation en est facile. La mise en scène très simple et très originale tout à la fois. Il plaira enfin au public de nos oeuvres, qu'enthousiasment toujours le Beau, le Vrai, et le Bien.

S. E. le cardinal Rouleau dénonce le parjure

Québec. — Dans toutes les églises du diocèse de Québec, on a lu une lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Rouleau, sur la "sainteté du serment". Ce document épiscopal traite longuement de la gravité du serment, du rôle qu'il doit remplir, et attire l'attention des fidèles sur la déplorable fréquence du parjure et la sévérité des châtiments qu'encourent les parjures. Son Eminence fait aussi quelques recommandations aux curés et aux desservants en rapport avec le serment. Son Eminence leur demande en particulier d'inculquer l'horreur du parjure aux enfants qui fréquentent les catéchismes et d'éclairer les consciences des fidèles sur cette faute grave qu'est le parjure, deux fois par année, le premier dimanche de juin et le dernier dimanche de novembre.

Missionnaire canadien-français au Japon

Vancouver, C.-A. — Le R. P. Masaori Yonekawa, O.F.M., est arrivé à Vancouver, venant du Japon. Le R. P. Yonekawa est un Canadien français de Montréal qui appartenait au couvent franciscain de cette ville. Baptisé sous le nom d'Urbain Cloutier, le R. P. Yonekawa se fit naturaliser Japonais pour faciliter son travail de missionnaire au Japon.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Ce qu'a été l'Association d'Education d'Ontario

Le Droit (Charles Gautier):

Cinq ans après, l'Association d'Education convoque de nouveau en congrès les Canadiens français d'Ontario.

Les conditions ont changé. La situation n'est plus la même. A la suite d'une enquête dans nos écoles bilingues ordonnée par le gouvernement, le Règlement XVII est tombé en désuétude, des méthodes d'enseignement plus conformes à la science pédagogique sont autorisées, de multiples difficultés sont aplanies.

Les pères de famille franco-ontariens se réuniront donc pour discuter les nouveaux problèmes qui les confrontent, scolaires ou autres, et afin de pourvoir au maintien de l'Association d'Education.

Que l'on jette un coup d'oeil en arrière et l'on aura vite fait de constater quels services inappréciables l'Association d'Education a rendus aux Franco-Ontariens qui l'avaient fondée au mois de janvier 1910.

Elle a été la sentinelle toujours aux aguets, l'âme de la résistance. Guidée par des chefs prudents, désintéressés, animés d'un patriotisme ardent, l'Association d'Education n'a jamais perdu de vue la grandeur des principes en jeu, la justice et la noblesse de la cause à défendre. Elle a donné au moment voulu les mots d'ordre nécessaires et sauveurs.

Les récents événements ont justifié sa tactique et ses entreprises. Sans elle — il est bien permis de se le demander — que serait-il advenu en Ontario de notre langue, de nos écoles, de notre nationalité?

Ce n'est pas au moment où la victoire commence à lui sourire qu'il faille la méconnaître et la paralyser. Les services qu'elle a rendus dans le passé sont une garantie de ce qu'on peut attendre d'elle dans l'avenir.

Elle doit demeurer comme le trait d'union entre les groupes français de la province, comme l'un de nos moyens les plus efficaces de défense nationale. De plus et surtout, il importe qu'elle veille à ce que nos écoles bilingues demeurent dans la voie qu'elle leur a si heureusement tracée.

En marge de la campagne pour l'épargne

Le Devoir (Omer Héroux):

On a beaucoup reproché aux Canadiens français d'être des gaspillards, et il n'est malheureusement pas sûr que le reproche soit tout à fait immérité. Nous gaspillons notre argent, et nous gaspillons, ce qui est plus précieux encore, notre temps. Faites le compte, si vous le pouvez, des heures dépensées à de pures niaiseries et qui auraient pu être employées à acquérir plus de connaissances, plus d'habileté, plus de compétence! Nous nous plaignons souvent d'être déplacés ou dépassés par des étrangers, arrivés d'hier... Combien de fois l'échec est-il le simple effet d'un double phénomène: l'ardeur passionnée des autres, notre propre nonchalance?

La campagne des Jeunes arrive plus qu'à son heure, car les facilités, les distractions de la vie actuelle ne tendent sûrement pas à refréner notre goût du gaspillage. Elle va, cette campagne, beaucoup plus loin qu'il n'y parait peut-être d'abord; car elle n'aura pas simplement pour effet de hausser, au détriment de dépenses de luxe ou de simples gaspillages, des comptes d'épargne; elle créera des habitudes d'ordre, de prévoyance et celles-ci se feront indéfiniment sentir, seront indéfiniment fécondes.

Il y a peut-être, pour les Jeunes, un mérite particulier à mener cette campagne. Nous souhaitons qu'on les encourage de toutes façons. Ils ont déjà reçu de la part de certains de leurs ainés d'utiles conseils, de solides concours. Nous souhaitons que les uns et les autres se multiplient abondamment.

Il y va de notre intérêt à tous, — de notre intérêt comme individus et de notre intérêt comme groupe.

Les "Berthas"

Le Devoir (Montréal):

Un physicien français de passage au Canada, M. Ribaud, de Strasbourg, a parlé au "Cercle Universitaire", de Montréal, du repérage des canons par le son et donné là-dessus des précisions curieuses tout à fait inédites. Il a incidemment rappelé que c'est au moyen du repérage par le son que les Français purent localiser très vite l'emplacement des batteries allemandes qui tirèrent sur Paris, au printemps de 1918.

Le bureau de l'artillerie, à Washington, vient de publier des détails nouveaux sur ces énormes canons allemands qui, montés à 60 milles environ de Paris, y tirèrent environ 300 obus de 264 livres chacun, dont l'explosion tua 256 personnes et en blessa 620 autres, — la plupart des civils. Les deux tiers à peu près de ces projectiles lancés sur Paris atteignirent la cible. Ces canons ne pouvaient tirer chacun que 50 fois; et il fallait que les Allemands en fissent fabriquer sept pour pouvoir continuer un bombardement qui, s'il fit des victimes et ameuta l'opinion publique, ne réussit pas à terroriser la population parisienne.

Du point de vue technique et balistique, ces pièces d'artillerie étaient extraordinaires; on commença même par en nier l'existence, dit M. Ribaud, tant cela paraissait fantastique qu'on eût inventé un canon capable de lancer un projectile à 24 milles de hauteur et à une portée extrême de 75 milles. Du point de vue efficacité, ces pièces monstrueuses ne produisirent pas ce qu'on en attendait, — la démoralisation en bloc des civils français. Ce fut de l'ingéniosité colossale, si l'on peut dire, employée pour obtenir un piètre résultat.

Une preuve irréfutable

Veut-on savoir, écrit l'"Union" d'Edmonton, quels noms apparaissent dans nos assises criminelles d'Alberta? Les voici:

John Feschuk, George Anton, Mike Michalu, Dmytro Panas, Henry Burke, Stanley Blozak, Adam Truchman, William Elock (détective), Jack Fray, Thomas Shreeves, A.-F. Carrothers, George Gorgichuk, Ozanti Gorgichuk, John, George et Philip Sinner, George Moisey, Adolph Lebrecque, John Chester, John Zimmik.

Et nous voyons inscrits en demande de divorce: A. Formaniuk et Dyonisius Lastvika.

Après cela, nos députés d'Ottawa viendront vanter le beau choix des immigrants dont ils nous inondent.

UN TRAITEMENT EQUITABLE POUR LES COLONS CANADIENS

Texte du discours prononcé à la Chambre des Communes par M. O.-L. Boulanger, député de Bellechasse

Monsieur l'Orateur, en me levant pour présenter ma résolution, secondé par l'honorable député de Shefford (M. Boivin), que les citoyens du Canada désireux de s'établir sur les terres de l'Ouest devraient recevoir la même assistance et le même traitement de faveur que les citoyens d'Europe, je tiens à assurer cette Chambre que mes remarques seront aussi brèves que possibles, parce que, tout d'abord, le sujet de cette résolution a déjà été mentionné par plusieurs orateurs au cours du débat qui vient de se terminer. Deuxièmement, j'aimerais à entendre les expressions d'opinion d'autres honorables députés représentant les aspirations d'autres parties du pays; et troisièmement, la résolution s'explique d'elle-même, et ce serait une perte de temps que de tenter de prouver qu'elle n'a pas sa raison d'être; car je crois sincèrement que tous les vrais Canadiens se rendront compte immédiatement que la politique préconisée dans cette résolution est désirable, raisonnable et nécessaire.

Garder nos citoyens au Canada

La question de l'immigration et de la colonisation a été depuis quelque temps et est encore à l'heure présente l'objet de l'attention publique. La presse du pays et les hommes publics, de quelque parti qu'ils soient, lui donnent la plus sérieuse considération à tout point de vue possible. La demande générale exige une immigration plus intense pour augmenter la population du Canada, afin de donner de l'envergure à l'exploitation de nos ressources naturelles, de faire produire nos terres vierges et de décharger une multitude d'épaules du lourd fardeau des taxes et des dettes, attribuable à notre participation à la grande guerre et aux dix années de mauvaise administration du parti conservateur. Il m'est venu à l'idée, comme à beaucoup d'autres, que, sur le très important problème de l'augmentation de la population s'en greffe un autre d'une importance capitale, celui de garder les citoyens canadiens au Canada. La résolution que j'ai l'honneur de présenter à la Chambre n'a d'autre but que d'offrir une solution à ce problème.

Pas de critique

Mais avant d'aller plus loin je tiens à définir clairement qu'en présentant cette résolution je n'ai pas l'intention d'ajouter aux ennuis et aux tracas de notre ami l'honorable Ministre de l'Immigration et de la Colonisation (M. Forke) et de son département; je ne désire pas non plus que cette résolution soit interprétée comme une critique de la politique du gouvernement en fait d'immigration et d'établissement sur les terres. Mon intention est seulement de fournir à la Chambre une occasion de discuter sur une question que tous les Canadiens aimant leur pays ont beaucoup à coeur, espérant que l'échange mutuel d'opinions produira la lumière et fera surgir des suggestions capables d'aider l'honorable ministre. Un exemple vivant de l'apport précieux que les immigrants peuvent être au Canada, — et il y a plusieurs autres exemples remarquables dans cette chambre et dans les autres domaines de notre vie nationale, — c'est l'honorable Ministre de l'Immigration et de la Colonisation qui, consciencieusement et sans répit, consacre tout son talent, son expérience et ses énergies à une tâche qui est loin d'être facile. En butte à des diversités d'opinion, il doit dire, comme le fabuliste, qu'il est impossible de plaire à tout le monde et à son père.

Opinions divergentes

Il y a des gens au pays qui sont en faveur de l'immigration à outrance; ils veulent l'abaissement des barrières et le lancement d'un appel pressant aux quatre coins du globe pour obtenir de nouveaux colons. D'autres veulent favoriser exclusivement l'immigration de la Grande-Bretagne de façon à conserver au Canada son caractère anglais. En passant, me sera-t-il permis d'exprimer l'idée que le temps est arrivé pour nous de cesser de prêcher la nécessité pour le pays de garder son caractère proprement britannique, et que nous devrions plutôt chercher à donner à ce pays un caractère canadien, un esprit canadien et une âme canadienne. Il y en a qui vantent la supériorité des races du Nord; tandis que d'autres croient qu'à cause de notre rude climat et de nos conditions difficiles d'établissement, c'est l'homme de l'Europe Centrale, avec son gilet en peau de mouton, qui constitue le colon le plus approprié.

Le gouvernement devrait aider financièrement les colons à venir ici s'établir sur la terre, selon quelques opinions, mais, d'un autre côté, nous avons des gens comme l'honorable député de McLeod (M. Coote) — tel qu'il l'a déclaré lui-même l'été dernier à un congrès des clubs des Fils Natifs du Canada — qui s'opposent à toute assistance, quelle qu'elle soit, en fait d'immigration, dans la pensée que le fait de choyer et d'amadouer les immi- [illegible]

les prépare par ses succès sur la ferme. Enfin nous venons à la résolution elle-même qui dit: Avant d'amener des immigrants au pays il faut y garder nos propres gens qui y sont nés; avant d'essayer de remplir le tonneau il faut fermer les fissures; si nous devons aider et subventionner la colonisation il faut d'abord commencer chez nous parmi notre peuple qui devrait être à nos yeux plus précieux et plus désirable que les colons étrangers. En vérité, la situation du Ministre de l'Immigration et de la Colonisation doit être très embarrassante lorsqu'il a à affronter les opinions contraires, les avis et les critiques que lui lancent toutes sortes d'organisations, congrès ou synodes locaux. Nous devrions par conséquent l'assurer de notre sympathie et de notre désir sincère de coopérer avec lui. Nous devrions lui donner le crédit qui lui revient dans l'accomplissement de sa lourde fonction qu'il exerce avec une grande habileté et avec le constant désir de faire son possible pour le bien du pays.

Sage colonisation

On me permettra aussi de dire qu'en proposant cette résolution, je n'ai en vue que le plus ardent désir de faire un peu de bien à mes compatriotes. Je suis de ceux qui croient que le fait de s'assurer des immigrants, quelque soin qu'on apporte à leur choix, (et je suis heureux de féliciter le gouvernement pour avoir déclaré que les précautions nécessaires sont prises pour s'assurer des qualifications voulues chez les immigrants qui nous arrivent), n'est pas de moitié aussi important que de s'assurer de la prise de possession et du développement de nos terres encore incultes. Ce dont le Canada a besoin, c'est plutôt la colonisation soigneusement administrée que l'immigration illimitée. Et la colonisation, surtout la colonisation aidée des deniers de notre population, devrait, comme la charité bien ordonnée, commencer chez nous, avec notre propre matériel, avec notre peuple même qui, depuis des centaines d'années, a prouvé sa valeur comme fournisseur de colons.

Immigrants anglais

Depuis quelques années le gouvernement a dépensé des sommes énormes d'argent dans l'exécution de ce qu'on appelle l'"Empire Settlement Scheme", pour placer les immigrants de la Grande-Bretagne et du nord de l'Irlande sur des fermes canadiennes. Selon ce plan, des garçons de 14 à 17 ans sont amenés ici aux frais du gouvernement impérial et du gouvernement canadien; à leur arrivée au Canada ils sont initiés à l'agriculture sur des fermes ou dans des collèges d'agriculture aux frais de ce gouvernement, et quand ils sont prêts à s'établir ils bénéficient d'un prêt à long terme sans intérêt.

Pourquoi cette différence?

Nous avons vu dans la presse, l'été dernier, qu'on se disposait à consacrer $25,000,000 (la moitié fournie par le Canada), pendant dix ans pour donner plus d'envergure à ce plan. Les immigrants adultes entrant au pays avec l'intention arrêtée de s'établir sur la terre, comme résultat de l'arrangement intervenu entre le gouvernement impérial, le gouvernement canadien et les compagnies de transport, n'ont pratiquement rien à débourser, car ils paient 2 livres sterling pour se rendre à Halifax, Saint-Jean et Québec; 3 livres jusqu'à Montréal; 3.10 livres jusqu'à Toronto; 4.10 livres jusqu'à Winnipeg; 5 livres jusqu'à Régina, Moose Jaw et Saskatoon; 5.10 livres jusqu'à Calgary et Edmonton; 8 livres jusqu'à Vancouver. Leurs enfants au-dessous de 17 ans sont transportés gratuitement, ce qui veut dire aux frais des deux gouvernements.

Les taux réguliers de passage sont réduits de 4 livres sterling par les compagnies de transport maritime, et la différence entre les taux réduits et ce que paient les immigrants est fournie par les gouvernements impérial et canadien. La faible proportion que l'immigrant a à payer pour son passage lui est même prêtée en certains cas, quand il ne peut la débourser lui-même.

Une fois débarqués, les immigrants reçoivent du gouvernement canadien une aide financière évaluée à 6 livres sterling par tête; on leur prête de l'argent pour acheter la terre et pour commencer à l'exploiter et le gouvernement canadien se charge de l'administration et de la collection de ces prêts.

Que paie le Canada?

Dans tout cela qu'a à payer le contribuable canadien? Le dernier rapport du département d'Immigration et Colonisation, page 47, démontre que pour l'année finissant le 31 mars 1927, une somme de $1,500,000 a été consacrée à faire venir de Grande-Bretagne et du nord d'Irlande des fermiers en perspective, des domestiques qui reçoivent le même appui que les fermiers ci-dessus, et des garçons voulant devenir fermiers. Le rapport, cependant, n'établit pas la part que [illegible]



dans ce total, mais on peut certainement dire que cette part équivaut à plus que la moitié. J'ai été officiellement informé l'an dernier que jusqu'au 31 janvier 1927, le plan impérial d'établissement a coûté au gouvernement canadien, depuis sa mise en vigueur, la somme de $1,146,887.59.

J'ai sous la main une déclaration du très honorable W. Ormsby-Gore, sous-secrétaire d'Etat pour les Colonies qui, le 11 juin 1927, au parlement anglais, en réponse à une interrogation, disait que durant l'année finissant le 31 mars 1927, 19,573 personnes avaient été envoyées au Canada en vertu du Plan Impérial au coût de $1,405,866 pour la Grande-Bretagne et au coût de $500,452.93 pour le Canada. Je dois faire remarquer qu'il y a un écart remarquable entre les chiffres du très hon. Ormsby-Gore et le rapport du département d'Immigration et Colonisation, puisque ce dernier déclare que 21,586 personnes sont venues au Canada en vertu du Plan Impérial durant l'année finissant le 31 mars 1927, au lieu de 19,573; et il y a aussi une différence quant au coût. Si nous ajoutons le montant payé par le gouvernement dans le choix et le transport de ces immigrants au Canada, à celui qu'il a employé pour initier ces immigrants à l'agriculture, pour prendre soin d'eux à leur arrivée, et pour les placer sur les fermes, nous pouvons dire en toute sûreté que chaque immigrant ainsi amené au pays coûte au Canada plus de $50.

Il y a quelque temps, en réponse à une interrogation faite dans cette chambre, il fut déclaré, suivant les rapports de la presse, que de 1921 à 1927 on amena au Canada 787,408 immigrants de la Grande-Bretagne, de l'Europe Continentale et des Etats-Unis, au coût de $7,204,986. Nous ne nous plaindrions pas de ces dépenses si un grand nombre de jeunes gens de l'est du Canada, nés et élevés sur la ferme, n'étaient pas contraints d'abandonner la culture de la terre pour émigrer dans les villes ou aux Etats-Unis. Nous prétendons que ces jeunes fermiers, avec un peu d'assistance du gouvernement, pourraient être ramenés à la terre pour faire des colons de première valeur.

Des fermiers sans terre

Dans le coin du pays où je vis et qui est le plus vieux du Canada, il se développe un surplus de fermiers, mais de véritables fermiers, non pas de ces fermiers à moitié qui ont besoin d'être initiés, de recevoir certains secours préliminaires, et de se faire à notre climat, à nos méthodes et à nos conditions de culture avant d'être placés en toute sécurité sur une ferme. Nos vieilles paroisses rurales, nos vieux comtés ruraux de l'Est, où toute la terre cultivable est occupée depuis longtemps, sont trop petites pour contenir notre population toujours croissante, et nos gens s'en vont continuellement. Comme résultat il n'y a place que pour un seul garçon sur la ferme ancestrale, les autres doivent s'en aller. C'est le cas dans ma propre famille qui compte huit garçons; l'un d'eux a pris la place du père sur la ferme, les autres ont dû suivre des carrières moins utiles que celle de fermier.

L'exode aux Etats-Unis

Je crois que la plus grande partie de la bonne terre cultivable est déjà occupée dans les vieilles provinces. Heureusement, pour ce qui regarde ma propre famille, nous sommes tous demeurés au Canada; mais ce n'est pas toujours le même cas pour les familles de fermiers canadiens de l'Est. Il reste très peu d'étendues colonisables dans l'Est du Canada et le surplus des fils de fermiers s'en va dans les villes, quelquefois de ce côté de la frontière mais très souvent du côté américain, où ils sont perdus pour le Canada. Cet attrait de nos fils de fermiers vers les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre qui sont plus près de nous que l'Ouest Canadien, est un sujet de profonde anxiété pour tout vrai Canadien qui aime son pays, et il est tout naturel de songer aux moyens de prévenir la désertion de tant de citoyens précieux. J'ai été à même d'observer, dans mon propre comté et dans les comtés avoisinants, (et je présume que la situation est à peu près la même dans les provinces maritimes), le fait plusieurs fois répété de jeunes fermiers, nés travailleurs du sol, élevés dans les meilleures traditions de notre population rurale, devenus pour nous une perte totale dans les grandes villes américaines tout près de nous. Ils ont entendu parler des vastes et fertiles plaines de l'Ouest où le travail ardu, qu'ils ne craignent pas, et l'effort intelligent sont toujours certains de trouver leur récompense; mais, hélas! il en coûte une petite fortune aux Canadiens de l'Est pour aller s'établir dans l'Ouest, et aucun gouvernement bienveillant, aucune organisation de colonisation, ne leur a encore offert la moindre sorte d'assistance.

L'émigration de nos jeunes fermiers a pris une tournure alarmante il y a quelques années, mais je dois dire que, grâce à la bonne administration que ce gouvernement a fournie au pays, et grâce aussi à la politique digne d'éloges d'un grand Canadien, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de Québec, en attirant le capital dans notre province, en défendant l'exportation de l'énergie hydro-électrique, encourageant l'exploitation de nos ressources naturelles, et en créant des centres industriels et des nouveaux marchés pour nos fermiers, la situation n'est pas aussi grave qu'elle était, bien que, de nos jours encore, un trop grand nombre de jeunes fermiers qui ne peuvent trouver de terres dans l'Est, sont forcés de s'expatrier. C'est avec un vif sentiment de satisfaction que je remarque, dans le rapport du Département d'Immigration et Colonisation, le fait que durant l'an dernier 56,957 Canadiens qui étaient allés aux Etats-Unis sont revenus au pays qu'ils avaient quitté. Et à cette occasion me serait-il permis de remercier le gouvernement pour avoir mis une somme de $50,000 à la disposition de la province de Québec dans le but de rapatrier ses citoyens.

Aux Canadiens la première chance

Mais, tout satisfaisants que puissent être le rapatriement et le retour des Canadiens qui ont trouvé qu'après tout c'est dans leur propre pays qu'il fait bon de vivre, il me semble qu'il serait plus satisfaisant de prévenir le départ de nos gens; et je suis convaincu que ce but éminemment désirable serait atteint en donnant aux jeunes fermiers canadiens, incapables de s'établir auprès du foyer natal, la même assistance qu'on donne aux autres pour aller s'établir sur les terres vacantes de l'Ouest. Je répète que nous, de l'Est, nous ne nous opposons pas à faire venir des immigrants pour coloniser nos vastes étendues de terre vierge; nous ne sommes pas non plus contre la colonisation aidée et subventionnée, s'il faut que nous l'ayons. Mais nous demandons qu'on donne aux Canadiens la première chance, qu'avant de dépenser notre argent pour placer des étrangers sur nos terres nous devons d'abord essayer d'y placer nos Canadiens nés ici.

Pour l'unité canadienne

Il me semble qu'une telle entreprise est particulièrement recommandable à l'heure présente où nous parlons tant de la nécessité de construire l'unité canadienne et de créer un esprit et un caractère canadien bien distincts. Des personnalités éminentes comme le Colonel R.-H. Webb, maire de Winnipeg, et nombre d'autres, craignent la suprématie étrangère dans l'Ouest Canadien; ils déplorent l'expansion du communisme qui n'a certainement pas tiré son origine de notre population native; ils prétendent que 40% des criminels et 60% des internés et des malades réfugiés dans les sanatorium, sont des étrangers de naissance; ils prétendent même que les immigrants, placés à grands frais sur la terre, l'abandonnent pour se sauver dans les villes où ils délogent nos propres ouvriers, ou se dirigent vers les Etats-Unis, le but secret de leur destination dès avant leur départ d'Europe.

Nos terres aux Canadiens

Donnons donc, monsieur l'Orateur, nos terres inoccupées à labourer et à cultiver, même au prix d'une assistance basée sur l'argent public, aux descendants de ceux qui traversèrent les mers sur l'"Hector", aux descendants des Loyalistes de l'Empire Britannique, aux descendants de ceux qui réintégrèrent leurs foyers dévastés après le "Grand Dérangement", et aux descendants de ceux qui partirent, il y a trois siècles, des provinces de France, sans appui, sans assistance d'aucune sorte, pour s'établir sur les rives du Saint-Laurent, et pour parcourir ce continent du Golfe du Mexique à la Baie d'Hudson, du Labrador aux Montagnes Rocheuses. Plaçons-les sur la terre, ils y demeureront; c'est ce qu'ils ont fait depuis des siècles. Ils ont hérité des traditions de courage, de confiance en soi, de persévérance et de ténacité, et ils n'ont pas besoin d'être initiés pour s'acclimater à la vie canadienne. On peut être assuré qu'ils travailleront pour l'unité canadienne, pour aider à l'édification d'une nation forte et vigoureuse, parce qu'ils sont doués des qualités de deux grandes races qui ont illustré les pages de notre histoire et qui sont appelées par la Providence à bâtir de concert l'avenir du Canada. Et si plus tard il leur faut défendre le sol dans lequel ils ont pris racine depuis des générations, leur passé sera une garantie qu'ils ne se laisseront pas dépouiller de l'héritage confié à leur garde.

Pour notre population rurale

L'idée renfermée dans la résolution que j'ai l'honneur de proposer n'est pas nouvelle, mais je crois sincèrement qu'elle est excellente et que la faire valoir serait conforme aux meilleurs intérêts du pays. Il me semble que la plus élémentaire nécessité nous impose de faire tout en notre possible pour conserver notre population rurale, cette population paisible, honnête, saine, laborieuse et intelligente qui, selon M. Stanley Baldwin, constitue le coeur et la source de la force de la nation. Dans mon humble opinion, l'un des meilleurs moyens de garder notre population rurale et de maintenir l'équilibre qui doit exister entre la ville et la campagne c'est d'aider nos fils de fermiers, incapables de trouver des terres dans l'Est, à s'établir sur celles de l'Ouest.

On pourrait émettre l'objection que les gouvernements provinciaux regarderaient d'un mauvais oeil l'émigration de leurs citoyens dans une autre province et que le gouvernement fédéral ne verrait pas d'avantage à aider les compagnies de transport et les sociétés de colonisation à transporter ces gens d'un endroit à l'autre dans les limites du pays. Je n'ai pas besoin de faire remarquer, cependant, que l'objet de cette résolution est de discuter sur les moyens à prendre pour empêcher le surplus de la population agricole de quitter non seulement leurs provinces natales mais le Canada lui-même, et que les autorités provinciales préféraient voir les jeunes fermiers aller dans l'Ouest Canadien plutôt qu'aux Etats-Unis. Quant à l'hésitation du gouvernement fédéral à dépenser de l'argent pour aider les Canadiens à s'établir dans leur propre pays, je ne crois pas que nous ayions lieu de craindre à ce sujet parce que l'an dernier le ministre d'Immigration et Colonisation nous a avoué qu'il était à élaborer un plan pour venir en aide aux jeunes Canadiens qui désiraient se faire colons. Si la discussion qui se fera sur cette résolution n'obtient d'autre résultat que de hâter la maturité de ce plan, ce travail n'aura pas été fait en vain.

J'ai donc l'honneur, Monsieur l'Orateur, de proposer l'adoption de la résolution.

(Extrait du Hansard, 14 mars 1928)

Premier pansement — On se sert d'acide carbolique dans certaines usines et boutiques pour cautériser les blessures et les coupures des ouvriers. Il vaudrait beaucoup mieux avoir toujours à la portée une bouteille de l'Huile Electrique du docteur Thomas. Elle agit aussi rapidement, ne nuit pas à la peau et ne brûle pas la chair.



8 Articles Gratis



Voici une occasion comme vous n'en avez jamais eu encore d'acheter une montre qui vous donnera la plus entière satisfaction. Elle a un mouvement très fort, garanti par la manufacture. Le boîtier a de magnifiques dessins unis et assortis. Si vous promettez de la montrer à vos amis et de nous donner quelques nouveaux clients, nous vous donnerons 8 articles très utiles absolument GRATIS avec cette montre: (1) Ruban (Fob) or plaqué pour montre; (2) Couteau de poche pouvant servir pour tirer les bouchons, tailler le verre et couper les cigares; (3) Plume-réservoir à remplissage automatique; (4) Epingle à cravate en or plaqué; (5) Paire de boutons de manchette en or plaqué; (6) Paire de boutons de col; (7) Cuir en vraie peau de porc; (8) Notre rasoir patenté à AIGUISAGE AUTOMATIQUE. Se raser avec c'est comme s'essuyer le visage avec une serviette. Plus la barbe est dure, plus il est facile de se raser. Essayez-le et vous ne voudrez plus vous en défaire pour $10.00. Vous pouvez aussi vous couper les cheveux avec aussi bien qu'un barbier. Soyez notre AGENT pour la vente de ce merveilleux rasoir et faites de l'argent comme vous n'en avez jamais fait. Tout homme veut en acheter un en le voyant. La montre et les 8 articles très utiles seulement $3.95, valent plus du double. N'envoyez pas d'argent, envoyez-nous seulement 4 sous en timbres-poste et vous payerez le reste des $3.95 quand la montre et les 8 articles arriveront chez vous. Cette offre n'est bonne que pour une courte période, commandez donc aujourd'hui. Satisfaction garantie.

OSKIN MANUFACTURING CO. 1281, Langlois, Dépt 65, Windsor, Ont.

Gratuit pour Tous

PENDANT LE MOIS D'AVRIL

3 morceaux SAVON DE TOILETTE WITCH HAZEL 3 morceaux

Délicat — Garanti — Pur

Avec l'achat de ces quatre articles Royal Crown qui vous aideront pour votre ménage du Printemps

Lessive Royal Crown — Nettoyeur Royal Crown — Jif Suds in a Jiffy — Savon-poudre Royal Crown

DEMANDEZ-LES A VOTRE EPICIER

Ne retardez pas — Achetez-les aujourd'hui

MERVEILLEUSE OFFRE DE PRIME

Chaque achat vous donne droit à sept coupons sur des articles gratuits de valeur. Et souvenez-vous que vous obtenez des coupons sur tout produit Royal Crown.



Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Pâques! ce mot de fête, cristallin et pur, évocateur d'allégresse, de cloches aux joyeuses envolées, d'oeufs multicolores garnis de bonbons; Pâques! ce mot resplendissant et doux sonnant l'Alleluia du ciel dans tous les coeurs; Pâques! la plus grande, la plus belle de toutes les fêtes, est ici! Dans quelques jours éclateront les chants glorieux de la Résurrection; mais, auparavant, il faut passer des heures de deuil et de prières.

Que ferez-vous, mes chers petits-enfants, pendant ces jours saints, vous, les privilégiés de Jésus, pour consoler son coeur broyé par les outrages des méchants et soulager les blessures de sa tête couronnée d'épines? Ah! j'en ai l'intime conviction, vos petites âmes généreuses veulent faire de grandes choses... Pour vous y aider, je vais vous dire un mot de la Ligue des Benjamins, croisade enfantine, fondée dans un but d'amour et de réparation envers le coeur de Jésus.

Nous parlerons plus tard des avantages de cette Ligue dans laquelle je veux vous enrôler tous; pour le moment, je désire que mes enfants aimés, à l'imitation de ces petits apôtres du Sacré-Coeur, offrent, pour le Jeudi Saint, une couronne de fleurs à Jésus. Voici en quoi cela consiste: "Chaque fleurette posée sur les épines de la couronne sanglante représentera une communion, un sacrifice, un acte de vertu, une victoire sur le défaut dominant."

N'est-ce pas, chers petits, que vous serez tous, cette semaine, d'ingénieux fleuristes, et qu'il y aura épanouissement de corolles et profusion de parfums sur la couronne que vous présenterez au bon Jésus? L'Alleluia de Pâques aura ainsi en chacun de vous un suave retentissement et vous partirez, tout joyeux, pour les brèves vacances que je vous souhaite ensoleillées et heureuses.

MERE-GRAND.

Un conte par semaine

LA REPONSE DES CLOCHES

C'est le vendredi saint. Maggy est occupée, très occupée. Elle écrit aux cloches, selon son habitude de tous les ans.

"Chers carillons, murmure-t-elle, je voudrais cette année..."

— Que demandes-tu aux cloches? ma chérie, dit sa mère en entrant.

— Ni jouet, ni bonbons, ma petite maman, mais je leur écris de faire revenir mon frère Roger.

Et la mère de Maggy se met à pleurer, car le brave soldat Roger a été porté disparu depuis un an; sûrement il a été tué.

Maggy, elle, est plein de confiance. Elle embrasse sa maman, pour la consoler, et va déposer sa lettre sur le balcon afin que les voyageuses aériennes la prennent en passant.

Celles-ci, sans doute, n'y manquent pas, car Maggy en rentrant de sa promenade s'aperçoit avec joie que la missive a disparu.

Drelin, din, din! Drelin, din, don! Le jour de Pâques se lève, salué par un gai carillon. Maggy se réveille et se frotte les yeux. On frappe à sa porte.

— Entrez, dit-elle.

La porte s'ouvre et la fillette aperçoit un soldat pâle, maigre, déguenillé... mais que son coeur reconnait vite.

— Roger! s'écrie-t-elle, éperdue de bonheur.

— J'ai été fait prisonnier, conte-t-il. Interné dans un camp avec défense d'écrire, j'ai pu m'échapper, et arriver enfin cette nuit chez nos parents. Je sais ce que tu as écrit aux cloches, quel fut ton sacrifice, aussi irons-nous tantôt acheter un bel oeuf de Pâques.

— Mon Roger chéri, dit Maggy, tu es mon plus beau cadeau de Pâques. Si tu veux, donne l'argent que coûterait l'oeuf aux orphelins pour remercier Dieu de l'avoir ramené.

Aux enfants du "Coin"

Chers petits amis du "Coin",

Je vais vous intéresser en venant vous faire part du bonheur que nous avons goûté lors du séjour de Mère-Grand dans notre Couvent.

Oui, chers petits frères et chères petites soeurs, vous avez dû voir dans la Liberté le compte rendu de la belle séance donnée à Sainte-Anne pour fêter notre dévoué pasteur. C'est à cette occasion que nous avons eu le plaisir de la connaître enfin, notre chère Mère-Grand. Depuis longtemps déjà nous pensions avoir deviné la grande affection qu'elle porte à ses nombreux petits-enfants, mais comme nous étions loin de la réalité! Lisez donc, chers frères et soeurs, mes impressions sur celle qui s'intéresse tant à nous. Vous vous figurez peut-être, comme nous le faisions nous-mêmes, voir une bonne aïeule à la douce figure ridée et aux bandeaux blancs, tenant d'une main tremblante vos lettres qu'elle lit avec amour... Votre erreur n'est pas complète, car si Mère-Grand n'a pas encore senti s'appesantir sur ses épaules le poids des ans, elle a certainement un coeur de grand'maman et c'est tout dire.

Pensez donc, elle a voulu condescendre à tous nos désirs: passer ici la journée de congé, prendre le diner avec nous, puis s'entourer de ses petits-enfants pour aller faire un grand tour de voiture dans la campagne... et ce qui nous a le plus édifié, elle a pris part à mille jeux comme savent le faire les grand'mamans.

Ah! nous aurions voulu que la journée fut longue... longue... mais nous avons dû voir notre bonne Mère-Grand se diriger vers la gare, non cependant sans nous avoir encore félicités et remerciés quand nous avions été les vrais privilégiés.

Vive Mère-Grand!!!

Je vous souhaite à tous, chers petits frères et petites soeurs, de jouir bientôt du même bonheur que les heureux petits enfants de Ste-Anne.

Votre petite soeur affectionnée,

Emma LAVACK.

25 mars 1928.

CONCOURS D'AVRIL

Grades 1 à 7

1.—Quel est votre jeu préféré? Décrivez-le. Dites les plaisirs qu'il vous procure; ou

2.—Racontez l'histoire du petit Chaperon Rouge. Dites quelle faute a commise la petite fille.

Le petit Chaperon-Rouge

Qui de nous n'a pleuré au récit de ton infortune, pauvre petit Chaperon-Rouge? Tu marchais gaiement au soleil; tu portais la galette succulente; ta route était toute tracée. Mais voilà qu'une fleur brille dans la prairie; voilà qu'un papillon aux ailes bleues vole et te sollicite. Tu suis le papillon; tu vas cueillir la fleur, et quand, enfin, tu arrives au terme de ton voyage, tu trouves, non plus la mère-grand, mais les yeux flamboyants et la large bouche du loup qui te dévore.

Grades 8 à 12

Une ancienne amie de couvent (ou un camarade de classe), demeurant en ville, est venue vous visiter et vous a dit: "Vous êtes à plaindre dans vos campagnes, où il vous manque tant de choses qu'on trouve à la ville." Donnez-lui les raisons de vos préférences pour la campagne et les avantages qu'elle procure.

* * *

Ce concours sera le dernier de l'année scolaire 1927-28. Il sera tenu compte de l'orthographe, du style et de la propreté des devoirs. Naturellement, on témoignera un peu plus d'indulgence pour les grades élémentaires. Que chacun choisisse le genre qui lui convient le mieux, lettre ou narration. On doit écrire sur un seul côté de la feuille et mentionner le grade auquel on appartient.

Les réponses devront arriver le 12 mai. Les compositions qui arriveront en retard ne pourront participer au concours. Il y aura un prix pour chaque grade. Toutes les lettres devront être adressées ainsi:

Mère-Grand,
Casier 3113,
La *Liberté*,
Winnipeg.

Toto demande deux sous à sa maman.

— Qu'as-tu fait, lui dit celle-ci, de ceux que tu avais hier?

— Je les ai donnés à une vieille femme.

— C'est beau cela, mon enfant. Tiens, voilà! Mais pourquoi t'intéresses-tu tant à cette vieille femme?

— C'est parce qu'elle vend des sucres d'orge.

CONCOURS DE MARS

Grades 1 à 4

Grade 1 — Prix: Frank Bourrier, école Faure, Saint-Lupicin; Adélard Langevin, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface.

Grade 2 — Prix: Eveline Dufresne, Sainte-Anne.

Grade 3 — Prix: Denis Bohémier, Saint-Norbert.

Grade 4 — Prix: André Hébert, Saint-Malo; Elise Boily, La Broquerie.

Mention honorable — Lucien Dupont, Jean Bourrier, Paul Encontre, Alfred Dodds, Antoine Mahé, Aurèle Neault, Jean Soulodore, André Dupras, Paul Désorcy, Gérard Bernier, Thérèse Desautels, Maurice Avanthay, Anna Desrosiers, Louis Champagne, Suzanne Bergeron, Yvonne Desautels, Maurice Gauvreau, Martha Gauthier, Cécilia Champagne, Thérèse Paillé, Armande Tougas, Thérèse Guay, Georges Desautels, Agathe Magnan, Lucie Smith, Eugène Dupras, Maurille Chabidon, Cécile Breton, Alice Laurin, Henry McCarthy, Marie-Anne Fouasse, Jean Arpin, Basile Courchaine, Cécile Hébert, Yvonne Gagnier, Eveline Guay, Irène Grouette, Philippe Bourrier, Roland Bahuaud, Aimé Trudel, Reine Arpin, Annette Boulic, Cécile Encontre, Juliette de Moissac, Charlemagne Catellier, Geneviève Rocan, Martial Fouasse, Berthe Langill, Cécile Lafortune, Basile Savard, Albert Claude, Diana Baron, Ephrem Bohémier, Marie-Thérèse Jeanson, Marguerite Mahé, Marc Bourrier, Honoré Vouriot, Annette Roy, Anna Balcaen, Léon Grandmont, Marie Perron, François de Rocquigny, Joseph Savard.

Autres compositions méritantes — Thérèse Mahé, Gérard Prairie, René Tougas, André Morin, Paul Lapierre, René Simon, Gabrielle Bureau, Roland Tougas, Eloi Bohémier, Thomas Michaud, Amédée Michaud, Jean Miron, Evangéline Morin, Rhéal Lacerte, Joachim Paillé, Laurette L'Heureux, Emilia Prairie, Sara Gauthier, Jeanne Gauthier, Zéphirin Magnan, Agnès Boisjoli, Fernande Lemire, Laurette Tétreault, Eugène Guénette, Elisa Gosselin, Philippe Beaupré, Etienne Simard, Ernest Boily, Hélène Boily, René Demers, Antoinette Champagne, Mathilde Guertin, Lucien Chartrand, Alice Blanchette, Edmond Tougas, Marguerite Prairie, Thérèse Forest, Agnès Emond, Raoul Boisjoli, Marie-Jeanne Boisjoli, Médéric Lupien, Esdras Lord, Angéline Bédard, Elisabeth Boily, Suzanne Mercier, Joseph Laprade, Amédée Mercier, Marcel Poirier, Charles Maher, Pierre Charbonneau, Olive Ouellette.

Grades 5 à 7

Grade 5—Ont concouru: Denis Verrier, école Saint-Joseph, La Broquerie; Jeanne Benoist, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Jeanne Arpin, Lorette; Marcel Teffaine, N.-D. de Lourdes; Jeannine Rochon, La Salle; Victoria Lemaux, école Faure, Saint-Lupicin; Adèle de Rocquigny, Haywood; Thérèse Hébert, Saint-Malo. Prix: Thérèse Hébert, Saint-Malo.

Grade 6 — Armand Fréchette, Saint-Malo; Fabienne Catellier, La Rochelle.

Grade 7 — Charlotte Tassé, Saint-Adolphe.

Mention honorable — Dorothée Fréchette, Jean Tétreault, Florence André, Georgina Beaudry, Yvonne Bourrier, Alice Boulic, Monique Cormier, Anita Baron, Lauria Lévesque, Paul Lord, André de Moissac, Jean Maynard, Albert Verrier, Etienne Bohémier, Georgette Bissonnete, Gabriel Pittet, Gabrielle Rheault, Eugénie Jeanson, Antoinette Tourigny, Eva Laverdière, Marie-Ange Lord, Agnès Choquette, Angéline Maman, Marie Gosselin, Raymond Péloquin, Lucia Arpin, Aurore Mondor, Raymonde Persons, Fortunat Mousseau, Gabrielle Moissac, Gertrude de Montigny, Mathilde Paillé, Laure Arpin, Alice Perrin, Irène Laverlière, Louis de Gonzague Chabut, Blandine Bédard, Jeannette Bouserol, Jeannette Lafortune, Marie-Ange Simard, Rita Bureau, Anita Heim, Léona Baron, Ulysse Bohémier, Blanche Boily, Rose Vandaele, Francis Langill, Gérard Lesage, Alice Tougas, Irène Heim, Katy Teres, Laura Perron, Antoinette Laurin, Orise de Montigny, Germaine Légaré.

Autres compositions méritantes — Stanislas Bisson, Nathalie Philippot, Jeanne Prairie, Aurore Laurin, Joseph Guay, Antoinette Bergeron, Marie Emond, Pierre Desautels, Louis Claude, Aline Bohémier, Camille Monney, Adrien Bourrier, Victoria Dumaine, Lucia Biloleau, Jacques de Moissac, Marguerite Dupont, Marguerite Guay, Jacques Mireault, Marcien Emond, Malvina Gauthier, Jeanne Tougas, Irène Montgomery, Marie-Anne Savard, Thérèse Emond, Alice Bisson, Cécile Gauthier, Alphérie Saint-Laurent, Joachim Bougerol, Jeanne Perron, Gérard Bureau, Marcien Lafortune, Gérard Duquette, Martial Laplume, Jeanne Brousseau, Albert Hotte, Jeannine Chayer, Martha Gibeault, Marcel Lépine, André Julien, Ruth Frédette, Lucie Martel, Joseph Beaudoin, Lucie Derome, Paul Rochon.

Grades 8 à 11

Grade 8 — Prix: Nathalia Desmarais, Sainte-Anne.

Grade 9 — Prix: Alexandre Fabas, La Broquerie.

Grade 11 — Prix: Adrienne Legal, La Broquerie.

Mention honorable — Emma Lavack, Béatrice André, Arthur Lacerte, Rosa Pelletier, Bernadette Mousseau, Madeleine Talbot, Hélène Guénette, Bibiane Lacerte, Alida Fabas, Marie-Louise Ethier, Lionel Bohémier, Inez Desmarais, Arthur Gagnon, Germaine Tétreault, Yvonne Guay, Clara Pelletier, Rita Payment, Eva Vermette, Jane McAdams, Germaine Beaudry, Lucie Beaudry.

Autres compositions méritantes — Bernard Perron, Annette Fréchette, Annie Charnicki, Gertie Tucker, Irène Lafortune, Camille Jolicoeur, Léonne Rougeau, Berthe Lafortune.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Le Portrait de ma Mère

Chère Mère-Grand,

Comme il n'y a pas de bonheur plus grand que de parler de ceux qu'on aime, votre sujet de composition, chère Mère-Grand, ne peut être mieux choisi pour répondre aux besoins d'un coeur filial, éloigné de sa bien-aimée maman.

Ma chère maman a cinquante ans, et il est facile de le constater en voyant les fils d'argent mêlés à sa chevelure brune. Quelques rides commencent à sillonner son visage. Ses yeux bruns et vifs savent bien vite deviner ce qui se passe dans le coeur de sa petite fille. Sa taille est moyenne.

J'aime beaucoup maman; elle est si bonne et si dévouée pour moi. Lorsque j'ai quelques peines, je vais vite les lui dire, et elle me les fait oublier en me donnant quelques encouragements. Tous les jours je prie le bon petit Jésus de lui donner une bonne santé afin qu'elle reste longtemps avec ses enfants.

J'essaie de lui prouver mon amour en étant sage, appliquée en classe. Je suis certaine qu'elle est heureuse lorsque je réussis bien.

Germaine BISSON.
Saint-Norbert (grade VII).

* * *

L'élève paresseuse

Marguerite est une petite fille très paresseuse. Quand sa maman l'appelle le matin, elle fait la sourde oreille et reste dans son petit lit moelleux. Après avoir sommeillé une demi-heure de plus, la paresseuse se lève et s'habille nonchalamment, regardant de temps en temps dans la fenêtre pour voir ce qui s'y passe.

Une courte prière dite machinalement, Marguerite descend et se met à table. Son déjeuner pris à son aise, elle cherche ses livres, et enfin se met en route pour l'école, arrivant avec un quart d'heure de retard. La maîtresse lui demande ses leçons: Marguerite ne sait rien et elle donne pour excuse invariable: "Nous avons eu de la visite inattendue et je ne pouvais étudier, il y avait tant de bruit."

Pendant que les élèves préparent les leçons pour le lendemain, la paresseuse s'étend sur son banc et sommeille tout doucement sur son livre. On ne voit chez elle ni zèle, ni assiduité au travail; aussi reçoit-elle force réprimandes sur son indolence mais ni les instantes exhortations de parents et des maîtresses, ni les puissantes sollicitations de l'amour-propre et de l'honneur, ni les conseils les plus impérieux de l'intérêt et de la prudence ne sont capables de la vaincre.

Tandis que les autres s'amusent à la récréation, Marguerite, elle, ne pense pas à secouer sa torpeur. "Les récréations sont accordées pour faire à son goût, dit-elle, et la promenade est chose si fatigante". Aussi, pendant que les élèves s'amusent, elle s'asseoit sur un banc et fait des rêves de paresseuse.

L'école finie, Marguerite s'en va; mais elle arrête et parle à tous ceux qu'elle rencontre. A la maison, si la maman lui demande quelques petits services, la paresseuse dit: "Je suis trop fatiguée, après une telle journée de classe." Le souper pris, au lieu d'aider sa mère à laver la vaisselle, elle ouvre ses livres pour quelques minutes, fait semblant d'étudier, et baille...

Quel triste sort se prépare Marguerite! Affligée d'un si funeste penchant, elle n'a pas le courage de le surmonter et de secouer la déplorable inertie qui l'enlace de ses filets perfides. La mollesse énerve, affadit, elle ôte de la sève et de la force à toutes les vertus et à toutes les qualités de l'âme. Aussi Marguerite, si elle continue à se livrer à ce triste défaut, se prépare un avenir déplorable; elle sera à charge à elle-même et aux autres.

Inez DESMARAIS.
Sainte-Anne des Chênes (grade IX).

MES PETITS ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Chère Mère-Grand,

J'ai vu sur la Liberté que vous invitiez un de mes camarades à vous parler de ses chevaux et de ses vaches. Cela m'a fait plaisir, car je ne croyais pas que ça vous intéressait, ces choses-là.

Moi je suis fou des animaux et quand il faut en parler je ne m'en fatigue pas.

Donc, pour commencer, je vais vous parler de mes chevaux, de mes vaches. L'autre jour mon petit cheval, appelé "le Blond", était attelé sur la berline rouge pour aller chercher deux petits veaux que mon frère nous avait donnés. En allant dans le chemin, j'avais des collets pour attraper des lièvres et des pièges pour attraper les belettes, mais je n'ai attrapé que quatre lièvres. J'en aurais eu cinq, mais il y en avait un de mangé par les geais, et les belettes n'avaient pas encore passé. On n'est pas si chanceux cette année pour les lièvres; ils ne sont pas si nombreux que l'année dernière; c'est qu'on leur a trop fait la chasse, les pauvres, aussi on en est un peu privé; espérons qu'ils reviendront l'année prochaine.

Enfin je suis arrivé chez mon frère et il m'a conduit à l'endroit où se trouvaient les petits veaux. Ils étaient donc beaux! Il y en avait un qui était blanc et noir, l'autre était noir comme le tableau de l'école. J'en pris un par la queue et je l'embarquai dans la voiture; mon frère prit l'autre et l'attacha à côté du premier. Alors je lui dis: "Où vais-je me mettre?" Il me dit: "Mets-toi sur le dos du cheval"; ce que je fis avec plaisir. Arrivé à la maison, je les ai remis à leur mère qui était arrivée le jour avant. Je vous assure qu'elle leur en a fait des caresses.

Hier, mon frère qui reste avec nous au village, sortant de la maison, fut averti par un voisin qu'il y avait un chien dans le poulailler qui courait après les poules, et mon frère et moi nous avons surpris le chien dévorant une poule. Mon frère le saisit à la gorge, mais le chien lui déchira tout son pantalon et l'égratigna sur les bras. Je pense que ce chien va se rappeler longtemps de cette scène, parce qu'il avait le dos bien sensible par les coups de bâton qu'il a reçus.

Maintenant parlons de mes petits chats. J'en ai un beau blanc et noir de la même couleur que mon petit veau. L'autre est jaune comme du sucre d'érable. Ils sont si aimables que le soir je leur donne du lait et du pain dans un petit plat. La nuit ils ont un beau nid, savez-vous où? Ils se mettent sur le dos d'un vieux cheval noir qui a l'air heureux comme tout de les porter.

Il faut aussi que je vous parle des outardes. J'en ai dix, elles sont bien douces pourvu qu'on ne leur fasse pas de mal, mais si par malheur je les touche, vite elles se vengent et perdent leur douceur.

Chère Mère-Grand, je vous invite à venir visiter tout ce beau troupeau; vous jouiriez de voir ça, j'en suis certain, car en ville c'est rare les animaux.

Vous allez me trouver bien bavard mais je voulais vous faire connaître ma fortune, et surtout vous faire plaisir.

Au revoir, chère Mère-Grand.
De votre petit-fils,
Jean MAYNARD.
Saint-Malo, Man. (grade V).

* * *

Chère Mère-Grand,

Vous paraissez tellement vous intéresser aux joies de vos petits enfants que je ne puis résister à la tentation de venir vous raconter comment nous avons passé la belle fête de saint Joseph, patron spécial de notre couvent qui est dirigé par les religieuses de saint Joseph.

D'abord, M. le curé nous y avait préparés par une fervente neuvaine que nous faisions à la suite de la messe, et notre bonne maîtresse de chant se dévouait depuis quelques semaines à exercer tous les enfants, petits et grands, pour chanter une jolie messe grégorienne qui fut bien réussie.

L'autel était magnifiquement paré de lis et de lumières et on y voyait aussi les premiers mots du cantique chanté à l'offertoire: "O tendre Père, reçois notre serment d'amour." Tout cela semblait inviter à prier avec plus de ferveur. Nous étions accourus nombreux pour rendre nos hommages d'amour et de vénération au grand saint, non seulement les enfants, mais beaucoup de grandes personnes ont tenu à venir solliciter son intercession.

Pour ma part, j'ai bien confiance en lui et lui ai demandé beaucoup de grâces pour moi-même, pour mes parents, pour ceux à qui je dois la reconnaissance et j'ai prié aussi à vos intentions, chère Mère-Grand, et lui ai dit tout bas de vous accorder une bonne santé qui vous permette de rester encore longtemps avec nous.

Après la messe, consécration à saint Joseph et grand congé de classe et de travail. Plusieurs compagnes avaient offert leurs voitures pour faire un court pèlerinage à quelques milles; d'autres l'ont passé à de petits amusements.

Le soir, nous nous sommes tous réunis de nouveau à la chapelle pour assister à la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Après, nous avons chanté encore un cantique en l'honneur de notre bon père saint Joseph, et nous sommes retournés à nos demeures le coeur tout heureux des douces émotions de la journée.

Votre très affectueuse petite-fille,
Paule JEANSON.
Couvent de Lorette (grade V).

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Armand Ricard, Sainte-Anne Centre — Une apparition toute courte mais bien charmante, pour laquelle je vous dis un bien doux merci. Quel beau secret vous me confiez! Je suis toute conquise par tant de gentillesse. C'est vrai que votre lettre n'est pas longue, mais entre les quelques lignes, j'ai deviné un bon petit coeur d'enfant que je désire garder longtemps au "Coin".

Emma Ricard, Sainte-Anne Centre — Comment n'être pas heureuse et ne pas sourire à tant de douceurs! Petite amie, j'espère que vous serez à votre aise au milieu de nous et que vous ne manquerez pas de venir faire causette souvent. Tout ce que vous me dites me prouve que vous êtes une fillette charmante, active au travail, prévenante à la maison, sachant se rendre utile partout. Faites effort pour accentuer encore ces tendances heureuses, vous souvenant que vous êtes à l'âge précieux où se prennent les bons plis et que l'avenir vous dédommagera amplement des petits sacrifices d'aujourd'hui.

Maurice Lacroix, Ile de Chênes — Mon petit Maurice, je ne laisse jamais frapper sans ouvrir; presque tous les jours m'arrivent de nouveaux chéris et cependant le "Coin" n'est jamais comble. C'est un domaine qui s'agrandit à volonté... Il me fait plaisir d'apprendre que vous avez eu votre nom au tableau d'honneur avec une belle étoile d'or! Cela doit être d'un bel effet et fait sans doute bien des jaloux. Soyez toujours bien appliqué, bien sage... pas trop de pincées à votre voisin ni de chiquenaudes! J'attends l'autre visite promise...

Hélène Boily, La Broquerie — Quand bien même j'ai retardé à vous répondre, mignonne, ne croyez pas que je vous oublie ou vous néglige. Il faut bien observer le tour de rôle, n'est-ce pas? J'ai bien aimé votre petite lettre: elle me donne un grand désir de vous mieux connaître. Madame la grippe vous a fait visite? Oh! la maligne! J'espère que vous ne vous ressentez plus de ses effets et que le beau soleil du printemps vous donnera une recrudescence de forces. Moi aussi, j'aimerais bien les petites galettes faites par ma petite-fille!...

Marie Boisjoli, La Broquerie — Un tout petit mot rien que long comme ça! Vrai, je vous boude, petite. Faites-moi jouir de vous plus longuement dans une autre jasette pleine de mille riens qui vous intéressent. J'ai été heureuse d'apprendre que la santé de votre maman s'améliore; j'espère que les beaux jours hâteront son rétablissement.

Joseph Savard, La Broquerie — Deux lettres de mon petit-fils! Toutes deux sont charmantes et me disent beaucoup. J'ai reçu la grosse enveloppe pleine des pensées exquises de mes chers enfants de La Broquerie. Vite, je les ai toutes lues avidement. Que de rêves nichés au creux de ma cervelle depuis! Jamais je n'ai tant désiré voir arriver le mois des fleurs. Merci des bonnes prières et du mot gentil de la fin.

Marie Gosselin, La Broquerie — Petite-fille chère à mon coeur, en relisant vos deux lettres, je me suis rappelé ce vers: "Il y a des mots qui sont des caresses." Ici, aussi, on vous chérit bien tendrement et Mère-Grand attend la joie de vous connaître avec beaucoup d'impatience. Faites-lui oublier ces longs jours d'avril en lui donnant de vos nouvelles souvent... et mettez des brides à votre imagination! Cette chère Soeur B... a beaucoup embelli le portrait qu'elle vous a tracé; j'en frissonne d'inquiétudes!

Léona Saint-Pierre, Ile de Chênes — Votre arrivée nous cause beaucoup de bonheur. Mon Dieu! toutes ces raisons qui vous tenaient éloignée! Ne soyez plus si timide, mignonne. Je ne suis pas si "imposante" que vous le croyez et vous rirez bien de vos craintes si vous me rencontrez un jour. Mère-Grand constate avec plaisir que sa nouvelle petite-fille est très laborieuse en classe et que le succès couronne ses efforts. Voilà une sage fillette qui comprend la valeur de l'instruction solide et qui sera plus tard une femme utile à son entourage, à son pays.

Annette Jolivet, Saint-Adolphe — Ma toute petite de cinq ans, votre jolie menotte sait écrire des choses bien caressantes qui opèrent des miracles. Non, je n'ai plus de chagrin, bébé chérie, vous m'avez tout à fait consolée et je suis toute souriante en ce moment. Ecrivez-moi encore bientôt, j'aurai grande joie de vous relire. Un gros merci et mille douceurs en retour des vôtres.

MERE-GRAND.

Dimanche de Pâques

(S. Marc, XVI, 1-7)

En ce temps-là, Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil. Cependant elles se disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre? Mais, en y regardant, elles s'aperçurent que cette pierre, qui était fort grande, avait été ôtée. Puis, entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles en furent effrayées. Mais l'Ange leur dit: Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité; il n'est point ici: voici le lieu où on l'avait déposé. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit lui-même.

Calendrier de la semaine

Jeudi 5 avril — Jeudi Saint.
Vendredi 6 — Vendredi Saint.
Samedi 7 — Samedi Saint.
Dimanche 8 — Pâques.
Lundi 9 — Ste Marie Cléophée.
Mardi 10 — S. Macaire.
Mercredi 11 — S. Léon le Grand.

A Travers les Centres Français

MANITOBA

SAINTE-AMELIE

N.-D. DE LOURDES



LA BROQUERIE



LE CHANGE

LE MARCHE

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 2 avril 1928

GRAINS	Mardi 27 mar	Mer. 28 mar	Jeudi 29 mar	Vend. 30 mar	Samedi 31 mar	Lundi 2 avril
Blé No 1 Nord	1.48	1.49	1.50	1.50	1.50	1.50
2 Nord	1.43	1.44	1.45	1.44	1.45	1.44
3 Nord	1.31	1.32	1.33	1.33	1.34	1.33
Avoine 2 CW	.67	.91	.69	.68	.68	.67
3 CW	.64	.88	.65	.64	.64	.64
Orge 3 CW	.91	.91	.92	.91	.90	.90
4 CW	.87	.88	.88	.87	.87	.87
Lin 1 NW	1.89	1.91	1.92	1.92	1.92	1.92
2 CW	1.86	1.87	1.88	1.88	1.88	1.88
Seigle 2 CW	1.16	1.20	1.20	1.19	1.18	1.17
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.41	1.42	1.43	1.43	1.43	1.43
Avoine 2 CW	.67	.67	.68	.67	.67	.67
Orge 3 CW	.91	.92	.92	.91	.91	.91
Lin 1 NW	1.90	1.91	1.93	1.92	1.92	1.92
Seigle 2 CW	1.17	1.20	1.21	1.19	1.19	1.18
Options						
Blé Mai	1.41	1.42	1.43	1.43	1.43	1.43
Juillet	1.42	1.44	1.45	1.44	1.45	1.45
Octobre	1.36	1.37	1.38	1.37	1.38	1.37
Avoine Mai	.68	.68	.69	.68	.68	.68
Juillet	.65	.65	.66	.65	.65	.65
Octobre	.55	.56	.57	.56	.56	.56
Orge Mai	.92	.93	.93	.92	.92	.92
Juillet	.90	.90	.91	.90	.90	.90
Octobre	.77	.77	.78	.78	.77	.77
Lin Mai	1.92	1.93	1.94	1.94	1.94	1.94
Juillet	1.95	1.96	1.97	1.97	1.97	1.97
Octobre	1.99	2.00	2.01	2.01	2.01	2.01
Seigle Mai	1.18	1.21	1.22	1.20	1.20	1.19
Juillet	1.14	1.15	1.18	1.16	1.16	1.15
Octobre	1.04	1.05	1.07	1.05	1.06	1.04

Page Féminine

Un manuel de diététique

"Pour satisfaire à toutes les exigences de l'organisme, que faut-il manger? C'est ce que nous apprend le "Manuel de Diététique" des Soeurs Grises de Montréal, volume précieux, à l'usage des Ecoles Ménagères. Les femmes instruites et éclairées, les braves mères canadiennes qui ne considèrent pas l'obligation de s'occuper de leur ménage comme une corvée et ne dédaignent pas de préparer la bonne soupe que réclamait le bonhomme Chrysale; les jeunes filles qui se préparent à leur tour à être d'actives ménagères et désirent s'initier à la science du pot-au-feu, trouveront dans ces pages des lumières indispensables au bien-être de ceux qui leur sont confiés. Car il ne suffit pas de servir une nourriture saine, il faut aussi apprendre à combiner les divers aliments de manière que chacun puisse manger et dans une juste proportion "les matières azotées qui servent à construire les tissus de l'organisme ou à réparer leur usure, les matières hydrocarbonées et grasses qui fournissent la chaleur et l'énergie et les matières minérales non moins essentielles".

Ce "Manuel" si pratique contient en outre des centaines de recettes succulentes et économiques qui permettront de "cultiver le palais sans épuiser la bourse", qui aideront à la préparation de menus variés. Ce n'est pas vous, chères amies, qui nierez l'influence d'un bon fumet sur l'humeur du mari qui rentre à la maison, las du labeur quotidien! Appliquons-nous donc à présenter des mets nouveaux qui aiguiseront l'appétit, maintiendront la bonne humeur et la santé et seront un puissant adjuvant de notre bonheur domestique.

Les vaillantes ménagères, qui apportent au petit royaume de la cuisine la préoccupation des chers malades confiés à leur vigilance, trouveront aussi dans le "Manuel" des Soeurs Grises plusieurs pages consacrées à la diète de certaines maladies, qui leur seront très précieuses.

MERE-GRAND.

Ce volume est en dépôt au numéro 1190, rue Guy, Montréal. Il se vend $1.10, plus les frais de port.

Conte de Pâques

UN RIEN-QUI-VAILLE, UNE CLOCHE, DES POMMES

Mes enfants, c'est comme je vous le dis: quand ce polisson de Marcillou vola les dernières pommes que Mlle Prudence, d'un oeil tendre, regardait plusieurs fois chaque jour se flétrir sur la paille du fruitier, il n'y eut que "Marie-Angélique", la grosse cloche de Lignefflanche, qui le vit. Et ce fut précisément par elle que la sainte vieille fille, dévalisée du larcin, en découvrit l'auteur.

"Marie-Angélique" avait vu Marcillou dans le fruitier; Marcillou, de son côté, avait bien vu "Marie-Angélique" entre les deux poutres du clocher. Mais cela ne l'empêchait pas, son coup fait, de s'en aller tranquille, en sifflotant, portant dans l'estomac ses trois pommes croquées, deux autres intactes dans les poches de sa culotte, et une dernière enfin dans le gousset. En tout, une demi-douzaine, pas une de plus, pas une de moins, c'est-à-dire juste ce qui restait.

— Ah! tu es tranquille, Marcillou! Ah! tu sifflotes, méchant gredin, va! Eh bien! mon garçon, tu vas voir ce que tu vas voir!...

* * *

Pâques était proche; c'était le matin du Jeudi-Saint un peu passé l'heure de la grand'messe. Mlle Prudence, avec son bonnet noir fleuri de noeuds violets, ses mitaines en fil, son en-cas, sa "Semaine Sainte" et son rosaire, était sortie de sa maison, laissant sa chatte de garde entre les deux chenets. Elle avait fermé tranquillement sa porte à double tour, et, le coeur paisible, était bravement partie pour l'office, de son pas trottinant et sans se retourner, d'autant plus qu'elle était en retard.

Fort bien! Mais le malheur c'est que son Marcillou, de chez Linol, veillait derrière le mur et que depuis [illegible]

[illegible]

— Demoiselle, c'était bien mal pour les pommes. Je ne le ferai plus... Il n'en reste encore: les voilà!

Jean NESMY.



Votre point faible est-il le dos?

Alors voyez à remettre vos rognons en bon ordre par l'emploi des pilules du Dr Chase pour le foie et les rognons

Peu de gens sont en parfaite santé. Il y a toujours un point faible quelque part. Quand vous vous sentez fatigué ou que votre système est un peu déprimé, vous en ressentez aussitôt les effets à votre point faible.

Si votre point faible est le dos, alors vous pouvez soupçonner que vos rognons ne sont pas en parfait ordre. [illegible]

A un correspondant

[illegible]

Le rhumatisme musculaire dompté. Quand quelqu'un souffre de rhumatisme musculaire, il ne saurait rien faire de mieux que de se frictionner avec l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. Que la friction soit vigoureuse et dure jusqu'à ce que le mal soit disparu. Il y a beaucoup plus de puissance dans une petite bouteille de cette huile qu'on ne le croit.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

FANNYSTELLE

Journée de saint Joseph

Le 19 mars, les paroissiens de Fannystelle ont fait solennellement leur "Journée de Culte" en l'honneur de saint Joseph. A la grand'messe, demandée par M. Eugène Painchaud, un grand nombre de personnes ont reçu la sainte communion. A l'issue de la messe, il y a eu la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Que saint Joseph soit de plus en plus glorifié!

La Maison Saint-Joseph nous dit qu'actuellement plus de 300,000 membres sont fidèles à faire régulièrement leur "Journée de Culte". Quelle armée formidable de priants demandant ensemble au chef de la Sainte Famille de nous obtenir de Dieu la paix dans nos familles!

Saint Joseph, veillez sur nos familles!

[illegible]

Mercredi soir

M. Villeneuve nous parle de la fertilité du sol manitobain. Il faut que la terre soit extrêmement fertile, puisque, après avoir été cultivée pendant 40 ou 50 ans sans recevoir aucun engrais, elle est encore relativement riche.

Cette fertilité, il faut la lui conserver pour ne pas transmettre à nos enfants une terre épuisée sur laquelle ils seraient incapables de trouver leur vie. C'est un devoir de charité et de justice. Un père qui aime ses enfants doit avoir à coeur de leur passer une terre qui ne soit pas épuisée. Que diriez-vous d'un père qui ne laisserait à ses enfants que des oranges dont il aurait sucé tout le jus?

M. le conférencier nous indique les moyens de conserver la fertilité à notre sol. Utilisons d'abord le fumier. Il faut refaire la mentalité des jeunes sur cette question du fumier. Qu'ils sachent bien que ce n'est pas un [illegible]

[illegible] faire de la rotation, il faut également des animaux.

Donc, pour améliorer nos terres et leur conserver la fertilité, il nous faut faire plus de cette culture mixte dont on parle tant depuis quelques années, et qui, en définitive, est la culture la plus payante.

LETELLIER

Le dimanche 25 mars, expirait à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, à la suite d'une sérieuse opération, Mme Narcisse Breton, épouse du préfet de la municipalité de Montcalm.

Bien que souffrante depuis longtemps, l'on ne s'attendait pas à une mort aussi soudaine, car rien ne fut épargné pour procurer à la défunte les soins médicaux les plus autorisés. Mais Dieu en avait décidé ainsi, et munie des sacrements de l'Eglise, entourée de son mari et de tous ses enfants, et assistée par les ferventes prières des religieuses de l'hôpital, elle arriva au terme d'une vie qui avait pour elle une suite d'épreuves, car sa santé depuis longtemps était chancelée.

La dépouille mortelle fut transportée à Letellier lundi soir. Une foule nombreuse et sympathique était réunie aux abords de la gare et l'accompagna à la résidence, où, jusqu'aux funérailles, [illegible]

[illegible]

[illegible] une demi-soeur, Mme Xavier Hérie, de Saint-Malo.

A la famille éprouvée par cette perte irréparable, nous offrons nos profondes sympathies.

Remerciements

La famille Breton remercie tous ceux qui, de toute façon, lui ont exprimé des sympathies dans le deuil profond causé par la mort de Mme Breton.

Retraite

Il nous a été donné de constater une fois de plus l'intérêt que porte aux jeunes gens notre dévoué vicaire, en leur procurant le grand avantage de suivre une retraite spécialement pour eux la semaine dernière.

Peu nombreux sont ceux qui peuvent prendre part à une retraite fermée. C'est pourquoi, afin de faire bénéficier le plus grand nombre possible, la retraite fut semi-fermée, c'est-à-dire que les exercices étaient les mêmes que ceux d'une retraite fermée, seulement les retraitants pouvaient en partie vaquer à leurs occupations et rester chez eux.

Cette retraite fut un grand succès, tant par le nombre de jeunes gens qui la suivirent que par l'assiduité et la piété qui furent manifestées, [illegible]

[illegible] Boniface le 9 prochain.

Nous félicitons chaleureusement Mlle Fortier et ses dévouées maîtresses, et nous lui souhaitons d'obtenir de nouveaux succès.



SAINT-BONIFACE

Le concours oratoire pour le district de Saint-Boniface

Le 27 mars au soir, à la salle de l'Académie Saint-Joseph, avait lieu l'élimination des candidats au concours oratoire pour le district de Saint-Boniface. Une fort nombreuse assistance témoignait hautement le vif intérêt que suscite ce concours.

Les candidats n'étaient malheureusement pas aussi nombreux qu'on l'aurait souhaité. Ils étaient au nombre de trois seulement: Gérard Dorge, Académie Provencher; Emile Régis, école supérieure de Fannystelle; Marie-Thérèse Goulet, Académie Saint-Joseph.

C'est cette dernière qui l'a emporté, mais les deux autres concurrents ont fait excellente figure et ont recueilli leur part d'applaudissements mérités. Nos trois jeunes orateurs en herbe ont révélé de sérieuses qualités et font certainement honneur à ceux et celles qui les ont formés.

Le jury se composait des personnes suivantes: hon. juge Prendergast, hon. juge Roy, MM. J.-A. Marion, Henri Lacerte et Noël Bernier. M. Marion, qui présidait, a proclamé le résultat du concours et félicité Mlle Goulet, la gagnante, et les deux autres candidats.

La soirée fut agrémentée d'un joli programme musical auquel prirent part Mlle E. Beaulac et A. de Montigny dans un duo de piano: "Endimion", de Gottschalk, et Mlle Cécile Turgeon dans un solo: "Gigue bretonne", de Bachmann.

Le concours final entre les cinq districts français, pour désigner le candidat à qui reviendra l'honneur de concourir à Winnipeg, aura lieu le lundi de Pâques.

Réunion des actionnaires de l'Union Canadienne

Le mardi soir 27 mars, a eu lieu dans les salles de l'Union Canadienne l'assemblée annuelle des actionnaires. Ce fut, à notre avis, l'assemblée la plus intéressante que nous ayons vue depuis plusieurs années et peut-être depuis toujours. Une trentaine d'actionnaires étaient présents et une trentaine d'autres avaient fait tenir leurs procurations à ceux qui les leur avaient demandées ou qu'il leur avait plu de les envoyer.

Le président ouvrit l'assemblée en remerciant les assistants de leur sympathie envers l'Union. M. Fournier fit ensuite le résumé des activités de l'année et montra la somme d'énergies dépensées à l'oeuvre de l'Union par ses directeurs. Ce fut un discours rapide, mais très net.

Le secrétaire fit ensuite lecture du procès-verbal de la dernière assemblée; procès-verbal très bien fait, au dire de tous les assistants, et extrêmement intéressant. Suivit le rapport de la section de finance ou du trésorier et la discussion sur le bilan (Actif... passif.) L'année fiscale accuse un déficit, comme toutes les années passées, mais selon ce que dit Verlaine, "Toujours lait comme un brin de paille dans l'étable". Le rapport est adopté après une discussion très animée, qui montre en somme l'intérêt que portent les actionnaires à l'oeuvre si importante de l'Union.

Nous entendons maintenant le rapport de la section littéraire. M. l'abbé d'Eschambault nous dit qu'au cours de l'année, huit grandes conférences ont été données au public de Saint-Boniface par divers conférenciers. Il nomme particulièrement l'hon. juge Prendergast et M. Henri Bourassa qui ont parlé sous nos auspices. Le même comité a organisé au profit des membres les séances mensuelles si instructives et si intéressantes. La Fête Dollard a aussi été célébrée avec beaucoup d'éclat. La bibliothèque s'est enrichie de plusieurs nouveaux volumes et les membres lisent un peu plus.

La section de presse fait rapport qu'elle a fait régulièrement paraître dans les journaux tout ce qui pouvait intéresser le public et faire connaître notre oeuvre.

M. Fournier fait un appel très clair et très précis aux actionnaires; il recommande de continuer dans le sens actuel le travail entrepris et termine en disant que ce sera le devoir des actionnaires de choisir des directeurs qui répondent à l'idéal entrevu.

M. Roméo Dubreuil fait ensuite le rapport de la section de perception. Un progrès consolant a été réalisé: un bon progrès sur l'an dernier, alors que nous étions déjà en chemin de perfectionnement. Plus de 150 membres se sont inscrits cette année, et pour terminer l'année, nous avions 125 membres à date.

M. Marius Benoist, président de la section musicale, fait ensuite rapport des activités de sa section. Un concert a été organisé au profit de l'Hospice Taché. L'orchestre connu sous le nom de "Winnipeg String Orchestra" a donné sous nos auspices, un très joli concert également au profit de l'Hospice Taché. Le comité a fourni le programme musical à plusieurs des conférences d'hiver.

M. David Joyal fait le rapport de la section sportive. Un tennis a été construit au cours de cette année, et ce tennis (actif ou passif?) nous fera beaucoup de bien. Le même comité a vu à ce qu'une équipe de gouret fût organisée. Nos amis se sont illustrés et sont entrés dans les finales et ont même failli décrocher la palme.

M. Albert Marcoux fait alors rapport des activités de la section des jeux intérieurs et montre le succès qu'a obtenu le concours de "bridge".

M. Edouard Lambert nous dit les activités de la section de placement. Deux des nôtres ont été, par ses soins, placés d'une manière permanente et quelques autres ont été recommandés.

Après lecture de tous les rapports et l'explication d'un chacun, viennent les élections qui sont attendues avec anxiété. Le président, sur voeu de l'assemblée, avait décidé de laisser voter tous les actionnaires, même ceux dont l'action n'était pas complètement payée, quitte à faire plus tard un appel leur demandant de vouloir bien payer la balance de leur action s'ils veulent rester sur la liste de ceux qui peuvent voter. Ces dernières années, le bureau avait suivi une tactique différente.

Tandis que les scrutateurs comptent les voix, Mgr Jubinville, invité à parler, fait l'éloge de l'Union Canadienne et dit tout le bien qu'il en attend et que toute la population de notre ville en attend. Monseigneur est heureux de constater les progrès réalisés au sein du club et en est sa joie profonde. Avec sa vieille expérience des hommes et des choses, il trace le portrait du membre idéal d'un cercle de ce genre.

Sont invités à prendre la parole: MM. Doucet, Jutras, F.-X. Leypie, etc.

Le vote fut pris et les neuf élus furent les suivants: MM. N. Fournier, J.-A. Doucet, J. de Ambrosis, H. d'Eschambault, N. Jutras, R. Dubreuil, A. Pambrun, A. Côté et G. Viel.

Le lendemain soir, le nouveau bureau se réunissait et choisissait les officiers suivants: président, M. Narcisse Fournier; vice-président, A.-J. Doucet; trésorier, J. de Ambrosis; gérant, Roméo Dubreuil; secrétaire, G. Viel.

Après avoir tracé le plan de l'année qui commence et avoir assigné à chaque section un travail bien déterminé et un objectif précis, les sections sont attribuées de la façon suivante: littéraire, A.-J. Doucet; musicale et séances mensuelles, Norbert Jutras; perception, Auguste Côté; placement, Henri d'Eschambault; jeux intérieurs, Gaston Viel; billards, Armand Pambrun; sports, M. l'abbé d'Eschambault; organisation, Narcisse Fournier; presse, M. l'abbé d'Eschambault, qui demeure chapelain cette année encore.

Cercle Molière

Samedi dernier, en la résidence de M. Marius Benoist, laquelle la famille avait gracieusement mise à sa disposition, le Cercle Molière a eu une réunion de tous ses membres, à l'effet d'établir le cercle sur de solides fondations et le doter d'une constitution en règle.

M. Norbert Jutras était président et M. Raymond Bernier secrétaire de l'assemblée.

Le comité de direction nommé est le suivant: Président, M. le Dr Trudel; vice-présidente, Mme Chauvière; secrétaire, M. David Joyal; trésorier-gérant, M. Raymond Bernier; conseiller, M. Norbert Jutras.

Le Molière qui, désormais, marchera de l'avant, et sur le principe des "Community Players", compte donner trois séances par an, et pour ce, aura différents groupes d'acteurs dirigés par différents directeurs, afin de donner à chacun la chance de faire ressortir ses talents.

Le cercle ne pouvait faire un meilleur choix comme président que celui du si sympathique Dr Trudel, organisateur remarquable, tout dévoué à la cause française, excellent littérateur, ami et connaisseur du beau dans l'art dramatique. Les paroles qu'il a prononcées assurent que le Molière peut compter sur lui, et sous sa direction ne fera que progresser sans arrêt. Quant à Mme Chauvière, elle secondera parfaitement le président par son activité et son dévouement si connus de tous.

Plusieurs discours ont été prononcés, puis les comptes de l'"Arlésienne" exposés à l'assemblée, montrant, toutes dépenses payées, une belle petite somme restant en banque au crédit du cercle. Un voie de remerciement a été ensuite adressé à tous ceux qui ont prêté leur concours si désintéressé pour l'"Arlésienne" et les différentes séances données déjà.

Dans le programme pour la saison suivante, le cercle espère pouvoir monter une opérette, sous la si bonne direction de M. Marius Benoist. Enfin, la soirée s'est joyeusement terminée par de vieilles chansons canadiennes données par notre barde canadien, M. N. Jutras, et reprises en choeur par toute l'assemblée.

Le Cercle Molière fait un appel à tous les amateurs de se joindre aux 25 membres le composant déjà, afin d'unir en un bloc tous les talents. Plus que nulle part ailleurs la devise "l'union fait la force" trouve ici sa place, et par cette union se pourront faire de belles choses pour l'expansion toujours plus grande de la famille française du Manitoba.

A.-C. de la L.

Reprise de "Polyeucte" au Collège de Saint-Boniface

Les élèves du collège de Saint-Boniface ont voulu unir dans un même hommage, celui qui porte au loin la renommée de la maison, le R. P. Bourque et l'Université du Manitoba, dont ils ont à coeur la prospérité et la gloire.

Dans ce but ils représentèrent une deuxième fois la tragédie de "Polyeucte", en l'honneur du Révérend Père récemment honoré du titre de Docteur en Lois par les autorités de l'Université.

C'était un beau spectacle: le bon Père à l'immortel sourire, enveloppé de sa toge rouge, avait à ses côtés S. G. Mgr Béliveau, Mgr Cherrier, vice-chancelier de l'Université, MM. Tier, Speate, les Révérends G.-D. Wells, S. MacKay, A.-R. Baird, Riddell; Dr Fletcher, les professeurs Clark et Osborne. Le gouvernement provincial était représenté par les hon. Albert Préfontaine et P.-A. Talbot.

Le programme, bilingue pour honorer de si distingués personnages et donner une idée de l'enseignement donné au collège dans les deux langues, portait au bas ces mots, expression des sentiments qui ont inspiré cette fête: "Distant Echo of the Semi-Centennial Celebration."

C'est la même idée que développèrent dans un langage d'écolier vivant et châtié nos trois petits "Anglais": Gilles Ayotte, Hervé Gagnon et Roland Fournier. Ce dernier débita gentiment un discours à l'adresse du bon Père et des invités. Un accent très discret et une diction claire, à la française, donnait à ce jeune orateur l'air d'un Canadien qui parle bien l'anglais.

Le chef-d'oeuvre de Corneille, habilement arrangé pour une scène collégiale, ne pouvait mieux être adapté au but de cette soirée. Pièce qui entre dans le répertoire dramatique de tous les connaisseurs et qui fournit un fond approprié à cette représentation académique devant des hommes d'université cultivés.

L'exécution en fut élégante, sobre, naturelle. Polyeucte montra une grande puissance d'expression par l'attitude et le geste. Félix, Néarque et Albin se dégageant peu à peu du vers rigide de Corneille, déployèrent ce soir-là plus de souplesse. Barcine brilla par sa chaleur et son naturel. Les sanglots le prenaient à la gorge, la colère vibrait dans sa voix, frémissait dans son bras tendu. Le jeune acteur était à son apogée: plus de trace d'un ton récitatif ému, c'était l'aisance pathétique. Sévère demeure l'artiste qui rend le mieux par toute sa personne les sentiments exprimés ou sous-entendus.

Le programme comportait une chanson du bon vieux temps, "The Lost Chord", exécutée avec conviction par Honoré Laflèche.

L'entr'acte suivant réservait une surprise. L'orchestre, qui s'était fait applaudir dans une Ouverture d'un fini et d'une délicatesse remarquables, devait nous jouer "Twilight Hour", de Zamecnik. A la place, M. Prud'homme redonna "Danse Créole", de Chaminade, si goûtée jeudi soir. Les oreilles se tendaient pour ne pas perdre une seule de ses notes si légères, moelleuses, où l'âme de l'artiste chantait. L'auditoire rappela, d'enthousiasme le pianiste qui le charma par "Forest Sounds", morceau trop court au gré de tous.

Pour clore cette soirée si distinguée, le R. P. Bourque prononça une double allocution, anglaise et française. Lorsqu'il monta sur le théâtre, où les acteurs l'attendaient, il reçut une ovation qui s'élevait et de la scène et du fond de la salle: les élèves acclamaient leur nouveau Docteur. De sa voix chaude, le héros de la fête commença son discours en exaltant la destinée de l'Université, dont il se proclama l'obligé. Citant Newman, dans son "Idea of an University", il célébra la gloire de cette oeuvre d'instruction dont l'objet est l'universelle science et la fin, la culture de l'élite de l'humanité. La pièce exécutée avec tant de brio inspira à l'orateur des paroles apostoliques: tous devaient sortir de cette représentation plus détachés du monde et plus unis à Dieu: "Nearer My God to Thee, Nearer to Thee". Belle pièce d'éloquence digne d'un docteur universitaire et d'un prêtre.

L'assistance se leva alors, entonna les notes vibrantes de l'"O Canada" et du "God Save the King". Puis on se dispersa lentement, emportant le souvenir d'une grande pièce jouée avec intelligence dans un somptueux décor.

Il nous a été particulièrement agréable de constater que, nonobstant certaines remarques peu obligeantes au sujet de la représentation du 22, l'auditoire du 26 fut encore nombreux, très sympathique et heureux d'apprécier loyalement ce bel effort de collégiens, jeunes et sincères, pour donner au public manitobain un régal littéraire et dramatique. "Bis repetita placent!"

Deux hommes sauvent une mère et son enfant qui se noyaient

La bravoure de deux hommes a sauvé la vie d'une femme et de son enfant, jeudi. La petite Lauriane Ducharme, dont les parents habitent 430, rue Dumoulin, était tombée dans la Seine et sa mère, bien que ne sachant pas nager, s'était jetée à son secours. La mère et l'enfant allaient se noyer quand deux hommes qui passaient sur le pont de l'avenue Provencher, témoins de l'accident, se sont mis à l'eau sans hésiter et ont réussi à les sauver. La fillette n'a été ramenée à la vie qu'après vingt minutes de respiration artificielle.

Les deux sauveteurs sont James Murphy, 5, Kingston Row, St-Vital, et John Carlson, 336, ave. Johnson, Winnipeg.

Tennis

Tous ceux qui voudraient faire partie, cette année, du Tennis de l'Union Canadienne, sont priés de faire tenir leur nom immédiatement à M. l'abbé d'Eschambault, le nouveau directeur de la section sportive, ou à MM. Gabriel Marcoux et Eugène Lemay, qui sont membres également de la même section.

Mariage

M. le chanoine Adélard Harbour a béni ce matin, en la chapelle de la basilique (Montréal) le mariage de Mlle Léa Giguère, fille de M. et Mme Giguère, avec M. Maurice Goudrault, fils de Mme E.-B. Goudrault. Pendant la messe du mariage le programme musical fut exécuté par MM. Armand Gauthier, Oscar Noël et Désiré Bourbeau. Après une réception intime à l'hôtel Windsor, M. et Mme Goudrault partirent pour une croisière aux Bermudes. (La "Patrie", 27 mars)

Baptêmes

Le 1er avril — Marie-Claire-Rose-Lucelle, née le 27 mars, enfant d'Edouard Fortin et de Berthe Gagnon. Parrain et marraine: Ludger Gagnon et son épouse.

Le 1er avril — Rolande-Anne-Marie-Evelyn, née le 29 mars, enfant d'Arcadius Prescott et de Zéphirine Mousseau. Parrain et marraine: Oscar Mousseau et son épouse, née Marie-Anne Magnan.

Le 1er avril — Marie-Marguerite-Germaine-Olivine, née le 29 mars, enfant d'Amable Bouquet et d'Amanda Bourget. Parrain et marraine: Pierre Desrosiers et son épouse, née Olivine Charette.

Le 1er avril — Marie-Yvette-Jeanne-Constance, née le 22 mars, enfant de Joseph-Honorat Desautels et de Marie-Hortense Biron. Parrain, Louis Montour; marraine, Béatrice Biron.

Sépultures

Le 27 mars — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le Dr Pierre Paquin, fils de feu Adélard Paquin et de feu Marie Delaire, décédé à Hull, P. Q., le 21 mars à l'âge de 35 ans.

Le 27 mars — Auguste Girard, décédé à l'Hospice Taché le 27 mars, à l'âge de 80 ans.

Le 28 mars — William Gillegan, décédé à l'Hospice Taché le 25 mars, à l'âge de 62 ans.

Le 28 mars — Marie-Clémence Richar, épouse de Nicholas Ouellette, décédée à l'Hospice Taché le 25 mars, à l'âge de 82 ans.

Le 2 avril — Hormisdas Fréchette, époux de Rose-Anna Pelletier, décédée le 31 mars, à l'âge de 63 ans.

PETITES NOTES

D'après le rapport de l'ingénieur de la ville, il y a eu plus de cent dollars de permis de construction émis depuis janvier dans Saint-Boniace.

• • •

La rumeur voudrait que l'on construise un nouveau bureau de poste qui servirait à tout le district et qui serait situé en face de l'hôpital. Cette rumeur est-elle fondée? L'avenir seul le dira.

Un incendie s'est déclaré tout près de la maison Dowse, sur l'avenue Taché. Les pompiers ont pu le contrôler sans qu'il y ait fait beaucoup de dommages.

• • •

Des livres de recettes seront gratuitement donnés à l'épicerie McKenzie, toutes les après-midi, pendant la démonstration de la poudre à pâte "Magic". Voir l'annonce dans la page de Saint-Boniace.

LA VIE AU COLLÈGE

Joyeux Pâques à tous nos amis

La page du Collège, qui devait apporter à tous nos amis l'expression de nos souhaits de Pâques, ne peut être publiée que la semaine prochaine. Nous nous empressons cependant, dans cette chronique, de dire à tous nos anciens et à nos amis combien nous voudrions que ce saint jour leur apporte de bonheur et de prospérité.

Echo d'examen

Un professeur interroge un élève qui patauge et ne fournit que des réponses évasives.

— Que feriez-vous, lui demande en désespoir de cause le grand pontife, en cas de pneumonie?

— Je vous ferais appeler en consultation, répond le candidat qui, cela s'impose, fut reçu avec une bonne note.

Feuilleton de la Liberté

BADINAGE

[illegible]

Le catarrhe est plus fort les jours humides

[illegible]

Enlève les cors douloureux et assure le confort

[illegible]

Pour tout renseignement, s'adresser au R. P. Cimon, O.M.I., Camperville, Man.

AUBIGNY

Animal extraordinaire

Genre plus ou moins quadrupède, cependant quasiaquatique, faisant ses délices de l'eau [illegible] du printemps, vient faire [illegible], rapides, mais fréquentes à cette particulière saison pour disparaître jusqu'à l'an suivant à même date... En conséquence, il est périodique, annuel, printanier... Vous l'avez reconnu; c'est... le Poisson d'Avril!

Bonne chance au Poisson d'Avril et un joyeux Pâques aux lecteurs...

La traverse de la rivière

Le mot est bien trouvé pour exprimer ce que l'on veut dire quand on veut faire savoir à quelqu'un qu'il y a une "traverse", c'est-à-dire un pont flottant, un bateau traversier, un moyen quelconque de passer d'une rive à l'autre. Mais dans le cas actuel, de traverse, il n'y en a pas, ou plutôt, il y en a plusieurs, s'il faut compter les différentes opérations nécessitées pour ce court trajet. De la terre ferme, on passe au traversier sur des madriers, traversant ensuite le traversier, encore des madriers pour atteindre la glace du large solide comme un pont et blanche à l'envie... de cette dernière au rivage, cela dépend de la température: s'il fait assez froid comme depuis une semaine, on passe en frissonnant sur la glace nouvelle, sinon, on fait un peu de chaloupe, et enfin on y est... de l'autre côté. Et il en est ainsi à partir de Winnipeg jusqu'à Morris au sud, distance de 40 milles. Morris, petit village anglais, a naturellement un pont en fer depuis des années... et l'on ne paie rien pour y passer; comme sur le pont d'Avignon, tout le monde y passe... mais il faut s'y rendre... Voilà!

Baptême

À M. et Mme Geo. Brault, une fille, baptisée Marie-[illegible]. Parrain et marraine: M. et Mme [illegible] Hébert.

De retour

M. [illegible] Hébert, père, et Mme Noé Clément, qui ont passé la saison d'hiver en chambre, à Saint-Boniface, sont de retour au milieu de nous.

Attendus

On attend l'arrivée prochaine d'un forgeron qui s'installera en permanence au village.

Sont aussi attendues, quelques familles de colons que notre Comité de Colonisation locale aurait dénichées dans le cours de l'hiver.

A Travers les Centres Français

Nos correspondants [illegible] de la "Liberté"

MANITOBA

CAMPERVILLE

[illegible]

J. Anthony White dit sa remarquable expérience

[illegible]

La fièvre scarlatine occasionne la maladie de rognons

Une dame de la Nouvelle-Ecosse recommande les pilules Dodd

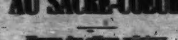
Mme E. Young endura de terribles douleurs causées par les rognons

Halifax, N.-E., 2 avril (Spéciale) — "Je puis recommander hautement les pilules Dodd à toute personne souffrant des rognons", écrit Mme E. Young, qui demeure à 101, rue Barrington. "A l'âge de quatorze ans, j'eus une attaque de fièvre scarlatine, et depuis ce temps je souffre de la maladie de rognons. Les remèdes des médecins n'ont donné aucun résultat. Je ne pouvais marcher. Une voisine me dit: "Pourquoi ne prenez-vous pas des pilules Dodd." Mes parents m'en achetèrent trois boîtes. Elles m'ont guéri et depuis ce temps je me sens complètement mieux. Toutes les personnes souffrant des rognons devraient avoir recours aux pilules Dodd sans plus de retard. Je les recommande toujours quand on se plaint devant moi de la faiblesse des rognons".

Il n'y a plus de raison de continuer à souffrir quand les pilules Dodd sont si faciles à obtenir. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies ou à la Dodd's Medicine Co., Toronto, 2, Ont.

PETITES ANNONCES

[illegible]



AU SACRE-COEUR

Heures des offices religieux

[illegible]

Deuils

[illegible]

[illegible] notre journal la Liberté, décédé en France, le [illegible] mars dernier, à l'âge de 75 ans. Pour le repos de son âme, il y eut grand'messe en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le mercredi 28 mars.

A notre paroissien M. [illegible] et aux membres de la famille, nous offrons nos meilleures sympathies.

. . .

Le Révérend Frère Alexis Sylvestre, O.M.I., frère du mécanicien en chef de l'atelier de la Liberté, décédait à l'hôpital de Saint-Boniface, le lundi 2 avril, à l'âge de [illegible] ans.

Le Frère Alexis Sylvestre naquit le 15 février 18[illegible], aux [illegible] ([illegible]). Au Canada depuis juin 18[illegible], il entra dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée en 18[illegible], se dévouant dans les missions de Fort Frances, [illegible], Sandy Bay, Montagne de Tortue, Le [illegible], jusqu'à la guerre qu'il fit presque entièrement. A son retour il fut envoyé au Collège de Gravelbourg, où il se dépensa de tout coeur.

Au Rév. Frère Charles Sylvestre, O.M.I., de notre maison du Sacré-Coeur, et aux autres membres de la famille, nous exprimons les sentiments de vives sympathies.

Le service et la sépulture du regretté défunt eurent lieu ce matin au Juniorat de la Sainte-Famille, Saint-Boniface.

Le personnel de la Liberté offre ses sincères condoléances au R. F. Sylvestre et à sa famille, ainsi qu'à la Congrégation des Oblats.

Baptême

Le 29 mars — Marie-Yvonne, enfant de Joseph-Alphonse Fontaine et de Marie-Anne [illegible]. Parrain, M. Théodore Fontaine, représenté par M. Adélard [illegible]; marraine, Mlle [illegible].

La Société Saint-Jean-Baptiste

L'assemblée mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste a été remise au troisième dimanche du mois, le 15 avril.

Le concours de "bridge" se terminera probablement ce soir.

La bibliothèque de la Société Saint-Jean-Baptiste s'enrichira-t-elle de nouveaux livres? Aux familles canadiennes-françaises à d'abord manifester leur intérêt, leur ambition, leur générosité pour l'oeuvre de la bonne lecture.

Ecole du Sacré-Coeur

Premiers dans chaque degré:

10e degré: Mlles J. Blanchard et R. Montpetit.

9e degré: Mlles L. [illegible] et E. Germain.

8e degré: Mlles C. Thomas et J. Aubin.

7e degré: Mlles C. Doyle et G. Séguin.

6e degré: Mlles S. Baffet et L. [illegible].

5e degré: Mlle T. [illegible] et M. J. Aubin.

4e degré: M. R. Auger et Mlle T. [illegible].

3e degré: Mlle L. Saint-Gelard (53); Mlle M. Aubin et M. R. Auger (50).

2e degré: Mlles V. Saint-Gelard et G. [illegible].

1er degré: Mlles I. [illegible] et L. Cyr.

Cours préparatoire: MM. G. [illegible] et A. Patry.

Plus de 2,000 personnes se sont rendues jeudi à l'aérodrome du parc Kirkfield pour voir le fameux monoplane avec lequel Byrd doit se rendre au pôle sud l'automne prochain. Piloté par Floyd Bennett, il se rendait de Saint-Paul, Minn., au Pas, et a atterri à Winnipeg.

. . .

La population de Winnipeg a fait une réception triomphale au club de hockey de l'Université qui a remporté le championnat pour tout le Canada à Ottawa.

WINNIPEG

Récital Hand

Mlle Kathleen Hand, élève de Mlle Annette [illegible], a donné un récital de piano jeudi dernier, au "Music and Arts Building", devant un auditoire appréciateur et sympathique. Mlle [illegible] a raison d'être fière d'une élève si bien douée, dont les talents promettent beaucoup pour l'avenir.

La "Sonate" de MacDowell trahissait un peu de nervosité au début, mais la gentille pianiste ne tarda pas à déployer avec une maîtrise impeccable toutes les ressources de son art, surtout dans le dernier mouvement.

Une mélodie très douce et candide s'élève... c'est la "Berceuse" de Chopin; puis la main droite lance des arabesques où se reflètent, avec la plus délicate souplesse, les rythmes les plus divers; les phrases se font [illegible] et gracieuses, et la jeune pianiste sait y mettre une profondeur de valeurs.

"The Lark", de [illegible], les "Etudes", de Chopin, vivantes et colorées, ont fait valoir la merveilleuse dextérité et le riche sens musical de Mlle Hand. Mais là où la pianiste mit en évidence tous ses moyens de manifestation artistique, ce fut dans les "Thème et Variations", de [illegible], véritable révélation pour l'auditoire. Sens exquis des nuances, goût, justesse et finesse: voilà les qualités qui feront effectue à notre admiration [illegible] et le professeur et l'élève. La dernière pièce, "[illegible]", de Liszt, fut aussi jouée avec beaucoup d'art.

En rappel, Mlle Hand a joué un [illegible] de Paderewski et "Maiden's Wish", de Chopin.

M. Richard Seaborn, violoniste au programme, a exécuté de belles [illegible] musicales dans "Pierrot Serenade", de [illegible], "Orientale", de Cui, et "Serenade" de Drdla.

Paris — Le général Mangin, mort en 1925, va avoir sa statue à Paris. Ce monument sera inauguré le 18 juillet prochain, dixième anniversaire de la poussée formidable, lancée par le général, et qui arrêta le gros des armées allemandes.

. . .



SOUMISSIONS POUR CHARBON

[illegible]

Par ordre,
S.-E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 22 mars 1928.